

Barfleur-Info



Printemps 2026



Mairie de Barfleur



Chères Barfleuraises, chers Barfleuraais,

Nous sommes heureux de vous remettre le traditionnel *Barfleur-Info*, destiné à rendre compte de l'année municipale et associative 2025. Il vous parvient avec un léger retard, la municipalité ayant souhaité ne pas interférer avec la campagne électorale.

L'année 2025 a, une fois encore, été riche en événements, projets et développements que les associations, nos partenaires et nous-mêmes avons tenté de restituer au mieux dans ces pages. Cette édition vous permettra de vous informer tout en conservant la mémoire d'une année également marquée par une activité quotidienne soutenue : état civil, demandes sociales, urbanisme, gestion courante, manifestations ou encore imprévus.

J'adresse de chaleureux remerciements à l'équipe municipale 2020-2026 qui a œuvré dans un climat de confiance et d'engagement. Je salue son dévouement et remercie tout particulièrement Christine Hamel-Dordonnat qui, au-delà de son mandat de 1^{ère} adjointe, a piloté la réalisation complète de ce nouveau *Barfleur-Info*.

Les élections du 15 mars ont renouvelé l'équipe municipale. Dans un cadre électoral revisité, elles ont conduit à la désignation de trois anciens conseillers, garants d'expérience, et de douze nouveaux conseillers très motivés. Merci à vous pour votre participation (70 %) et pour l'intérêt porté à cette campagne. Dès ses débuts, la nouvelle équipe a affirmé sa volonté de poursuivre, dans un esprit constructif, l'aménagement du village et l'amélioration de votre cadre de vie.

En ce début de mandat, j'exprime ma reconnaissance à nos partenaires -Europe, État, Région, Département, Communauté d'agglomération- dont le soutien est essentiel à nos projets.

Je remercie également la gendarmerie, les pompiers et nos excellents agents pour leur engagement quotidien au service de la commune.

J'invite enfin chacune et chacun à contribuer à la qualité de vie de notre village : bénévolat, entretien des trottoirs, respect des règles d'urbanisme, gestion des déchets, propreté canine... Ces gestes simples participent à rendre notre commune plus agréable et solidaire. Je vous en remercie par avance.

Soyez assurés de l'engagement et du dévouement de l'équipe que vous avez élue. Elle continuera d'agir au service de toutes et de tous.

Au nom de la nouvelle équipe municipale, je vous adresse mes très cordiales salutations.

Votre maire,
Christiane TINCELIN

L'église Saint-Nicolas

L'an dernier nous vous présentions dans le même Barfleur-Info, le plan de restauration de l'église, défini en trois phases en relation avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), l'association des Amis de l'église et la commune.

Avec l'appui de l'atelier d'architecture Edouard Grisel, maître d'œuvre de l'opération, la première phase, soit le remplacement des deux fermes en bois par des tirants métalliques est désormais bouclée... sur le papier.

Les devis obtenus s'élèvent à un total de 65 884.56€ TTC. Le financement est assuré grâce aux appuis respectifs de la DRAC, du Département de la Manche, de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de l'association des Amis de l'église qui en sont tous vivement remerciés.

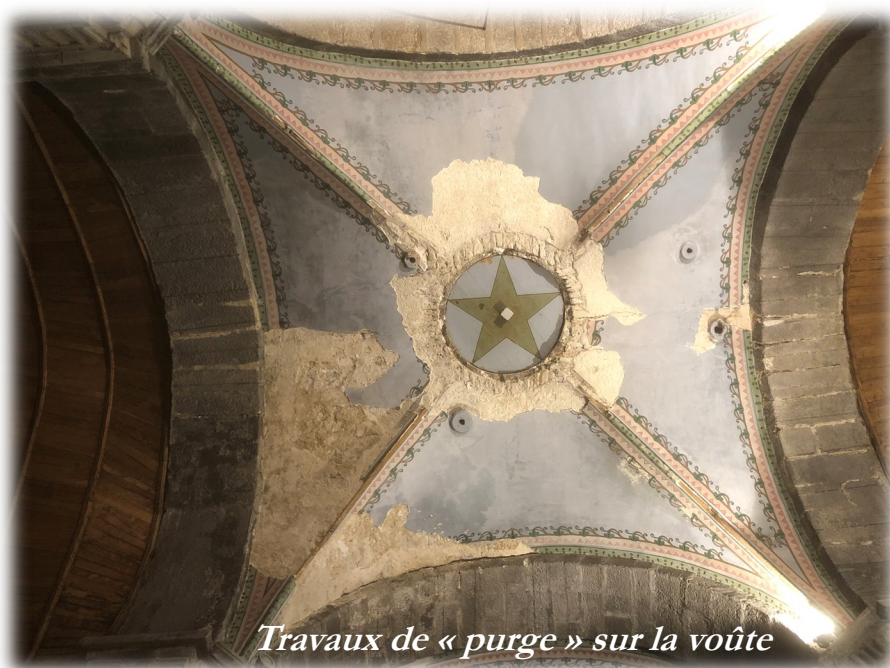


Mais l'agenda des entreprises et les contraintes liées à la saison touristique ont amené à différer les travaux aux mois de septembre-octobre 2026. Constatons malgré tout, que les choses sont désormais sur la bonne voie.

Des chutes de plâtre en provenance de la voûte ont amené fin décembre à effectuer des travaux de « purge », soit de nettoyage des parties abîmées.

Cette alerte souligne la nécessité, dès que les conditions en auront été définies avec la DRAC, de restaurer l'ensemble nef et voûte, tranche deux du programme évoqué ci-dessus.

A noter que face à une demande récurrente d'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite, un projet est en cours ; la conception en est maintenant arrêtée et le projet est inscrit au budget des investissements 2026.



Travaux de « purge » sur la voûte

Enfin, la tempête Gorette a eu raison du Christ du cimetière qui s'est fracassé en tombant de sa croix. Cette dernière est elle-même en très mauvais état et il sera nécessaire de rapidement statuer sur son sort.

L'espace portuaire

Difficile de résumer en quelques lignes un projet de cette envergure. D'autant que des pas de géant ont été accomplis depuis le Barfleur Info du printemps dernier.

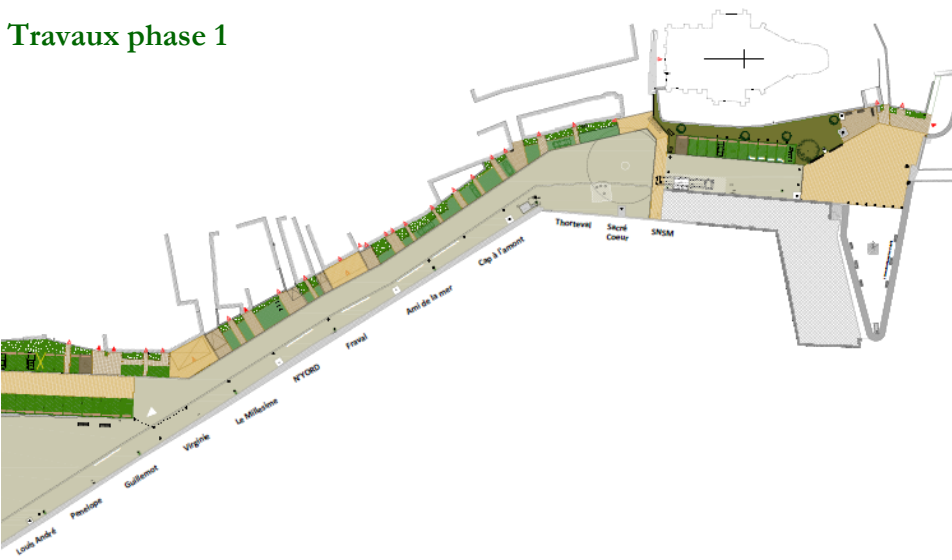
Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu fin février 2025 est composé de Phytolab, agence paysagiste et d'environnement située à Nantes, accompagnée de &Cottone, bureau d'études techniques spécialisé dans les domaines de l'eau et de l'environnement et de Okaré, agence de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie spécialisée dans les domaines du génie urbain et du génie de l'eau.

Son expérience et son expertise ont permis d'arrêter le projet après concertation avec toutes les parties prenantes : habitants (consultations organisées au premier semestre), commune et partenaires institutionnels. Tous les habitants sont vivement remerciés de leur participation à la concertation organisée avec l'appui de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Ce projet bénéficie d'un fort appui en ingénierie de l'État dans le cadre du programme « Villages d'avenir » et des services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Le Département, gestionnaire de l'espace portuaire, la SPL des ports de la Manche qui en est le concessionnaire et la communauté d'agglomération du Cotentin ont été également très actifs dans la définition de l'aménagement à réaliser.

Travaux phase 1



Le projet s'inscrit dans une stratégie globale d'aménagement durable et résilient conciliant la valorisation du paysage côtier et maritime et la préservation du caractère naturel et patrimonial du site.

Il prend en compte les risques de submersion marine, végétalise et désimperméabilise une partie de l'espace, organise la continuité piétonne littorale reliant la grande jetée à l'église, intègre les usages traditionnels portuaires au profit de l'activité des pêcheurs.

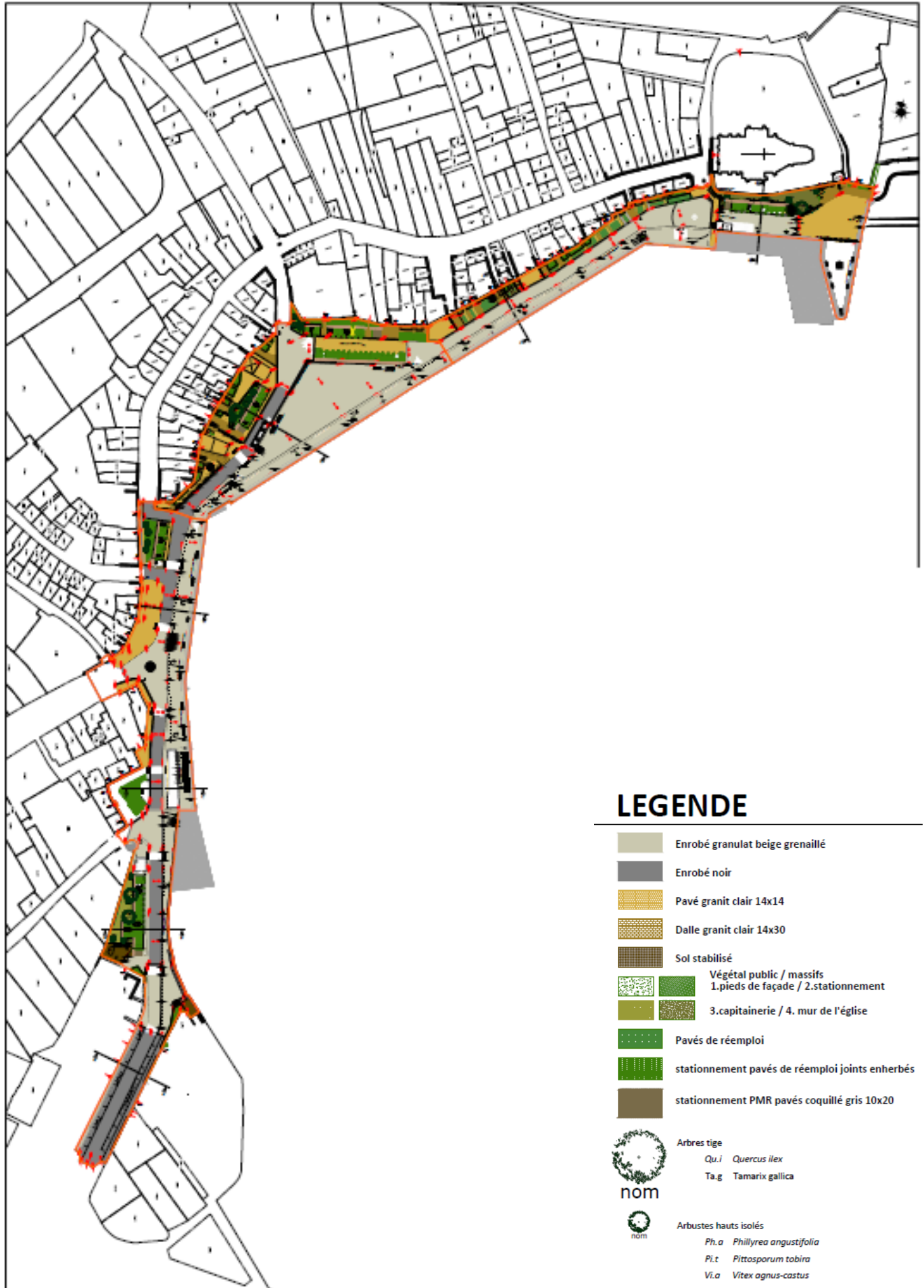
Respectueux des politiques régionales, il favorise les circulations douces, réduit l'omniprésence automobile et vise à favoriser l'expression de la vie sociale.

Le dossier d'appel d'offres aux entreprises a été déposé fin janvier 2026. L'entreprise Boucé a réalisé la meilleure proposition. Cette dernière a été retenue par votre conseil municipal lors de sa séance du 2 avril dernier.

Les travaux sont prévus sur trois saisons hivernales et débiteront au bout du quai Henri Chardon pour se terminer à l'extrémité de la rue Alfred Rossel. Encore faut-il que le plan de financement soit intégralement bouclé.

Le Département et le Cotentin ont confirmé leurs quotes-parts. Un dossier de fonds européen a été sollicité à l'automne via la Région et un dossier de demande de subvention a été déposé en janvier auprès de l'État.

Le coût total du projet est estimé à 2 103 243 € HT auxquels s'ajoutent 244 365 € HT de coût de voirie directement pris en charge par le Département.



LEGENDE

-  Enrobé granulat beige grenailé
-  Enrobé noir
-  Pavé granit clair 14x14
-  Dalle granit clair 14x30
-  Sol stabilisé
-  Végétal public / massifs
-  1.pieds de façade / 2.stationnement
-  3.capitainerie / 4. mur de l'église
-  Pavés de réemploi
-  stationnement pavés de réemploi joints enherbés
-  stationnement PMR pavés coquillé gris 10x20
-  Arbres tige
Qu.i *Quercus ilex*
Ta.g *Tamarix gallica*
-  Arbustes hauts isolés
Ph.a *Phillyrea angustifolia*
Pi.t *Pittosporum tobira*
Vi.a *Vitex agnus-castus*

Le plan d'adressage communal : une obligation légale au service de tous !

Dans le cadre de la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification), promulguée en février 2022, toutes les communes ont l'obligation de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations. Cette démarche, appelée « plan d'adressage communal », vise à garantir une adresse précise et normalisée pour chaque bâtiment.

Un adressage clair permet de faciliter l'intervention des secours, d'améliorer la distribution du courrier et des colis, de simplifier les démarches administratives et d'assurer un bon référencement dans les systèmes de navigation.

La municipalité a donc procédé à :

- ◆ la dénomination officielle des voies (rues, allées, impasses, places),
- ◆ la numérotation de chaque habitation et bâtiment,
- ◆ la modification de certaines rues :
 - ▶ rue de la Blanche Nef (ex rue des écoles)
 - ▶ rue Paul Blanvillain (ex rue de Réville)
 - ▶ rue de la Halle (ex route de Cherbourg)
 - ▶ rue de la Malle Poste (ex rue de la poste)
 - ▶ rue de la Poterie (ex rue du Vast)
 - ▶ rue du Tue-Vaques (ex rue de la cité)
 - ▶ chemin de la Sambière (ex rue de la Côte des Vikings)
 - ▶ impasse François Launay (ex 87 rue Saint Thomas Becket)
- ◆ la pose des nouvelles plaques de rue fabriquées par la Poterie de Barfleur.

Ces informations ont été intégrées dans la Base Adresse Nationale (BAN), la base de données de référence utilisée par l'ensemble des services publics et de nombreux opérateurs privés.

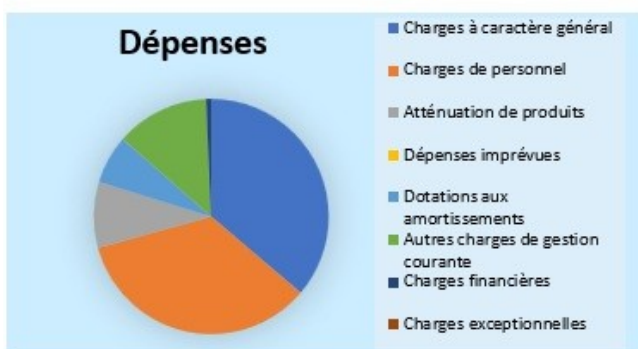
Une adresse complète et conforme contribue à la sécurité et à l'égalité d'accès aux services pour tous !



Éléments budgétaires (source : compte administratif 2025)

Fonctionnement : excédent 254 216 €

Dépenses 2025	
Charges à caractère général	234 462 €
Charges de personnel	223 045 €
Atténuation de produits	58 563 €
Dépenses imprévues	- €
Dotations aux amortissements	43 284 €
Autres charges de gestion courante	83 104 €
Charges financières	4 498 €
Charges exceptionnelles	- €
TOTAL	646 956 €

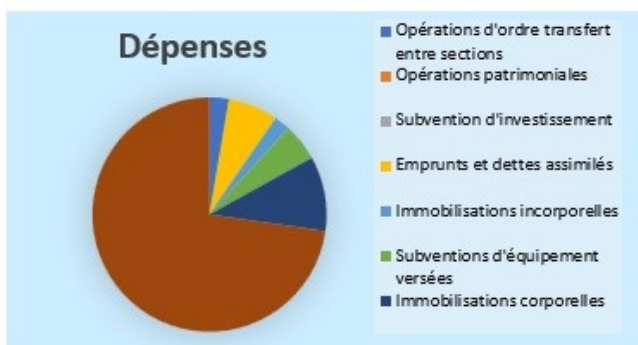


Recettes 2025	
Fiscalité locale	403 891 €
Atténuation de charges	26 244 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	16 155 €
Produit des services	31 140 €
Impôts et taxes	158 754 €
Dotations et participations	149 127 €
Autres produits de gestion courante	115 849 €
Produits financiers	11 €
Produits spécifiques	- €
TOTAL	901 172 €

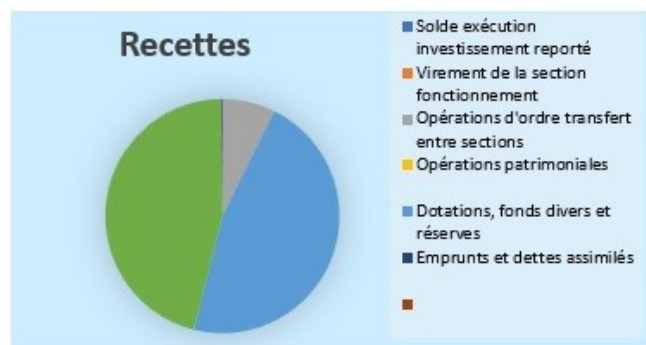


Investissement : déficit - 11 633 €

Dépenses 2025	
Opérations d'ordre transfert entre sections	16 155 €
Opérations patrimoniales	- €
Subvention d'investissement	- €
Emprunts et dettes assimilés	41 569 €
Immobilisations incorporelles	13 392 €
Subventions d'équipement versées	30 963 €
Immobilisations corporelles	62 033 €
Immobilisations en cours	437 989 €
TOTAL	602 101 €



Recettes 2025	
Solde exécution investissement reporté	- €
Virement de la section fonctionnement	- €
Opérations d'ordre transfert entre sections	43 284 €
Opérations patrimoniales	- €
Dotations, fonds divers et réserves	275 242 €
Subventions d'investissement	270 770 €
Emprunts et dettes assimilés	1 172 €
TOTAL	590 468 €



Le camping municipal



La saison au camping municipal de Barfleur « La Blanche Nef » s'est clôturée sur un bilan positif, marqué par une fréquentation soutenue et une ambiance conviviale tout au long de l'été.

L'investissement réalisé cette année dans un mobil-home accessible aux personnes en situation de handicap a été particulièrement bien accueilli par la clientèle. Ce nouvel hébergement, répondant aux normes d'accessibilité et de confort, illustre concrètement la volonté du camping de favoriser l'inclusion et de proposer des vacances pour tous. Cette initiative a contribué à renforcer l'image moderne, responsable et ouverte de l'établissement.

L'été 2025 a également été synonyme de forte affluence, confirmant l'attractivité de notre établissement et la satisfaction des vacanciers. Les retours positifs sur la qualité des services **et** la propreté des installations témoignent du soin apporté à l'expérience client.

L'équipe, largement renouvelée cette année, s'est distinguée par son professionnalisme, son engagement et sa capacité d'adaptation.

Grâce à un esprit d'équipe solide, elle a su assurer un accueil chaleureux et une gestion fluide du camping, même lors des périodes de forte affluence. Cette cohésion interne a été un facteur déterminant dans la réussite de la saison.

La saison 2025 restera marquée par une dynamique de progression et de réussite. Les résultats obtenus confortent la stratégie de développement engagée et ouvrent de belles perspectives pour les années à venir, avec la volonté de poursuivre les investissements, d'enrichir l'offre d'hébergement et de maintenir un haut niveau de satisfaction client.



La bibliothèque municipale... notre troisième lieu !

Le concept de « troisième lieu », imaginé au début des années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg, désigne ces espaces qui ne sont ni la sphère du foyer – le premier lieu –, ni le domaine du travail – le deuxième lieu –, mais des endroits où l'on se retrouve pour vivre ensemble, échanger, se détendre, apprendre, tisser du lien. On s'y rend spontanément, avec la certitude d'y trouver chaleur humaine et convivialité. La bibliothèque de Barfleur en est l'un des exemples les plus parlants, et c'est bien dans cet esprit que la BDM (Bibliothèque Départementale de la Manche) rappelle régulièrement ce concept à ses bénévoles en formation.

Notre équipe de bibliothécaires, entièrement constituée de bénévoles, met ainsi tout en œuvre pour faire vivre ce « troisième lieu » : un accueil souriant, des conseils personnalisés, des réponses attentives, des horaires étendus... tous les ingrédients indispensables pour créer un espace chaleureux et ouvert à tous. La municipalité remercie chaleureusement Sylvie Lapie pour son engagement constant et sa contribution précieuse au fonctionnement de notre bibliothèque.

Cette année, l'arrivée de Christine L. a permis l'ouverture d'un nouveau créneau : le vendredi de 16h30 à 18h30. Un moment pensé notamment pour les mamans et leurs enfants qui viennent « faire le plein » de lectures pour le week-end. Désormais, certaines d'entre elles se donnent rendez-vous à la bibliothèque après l'école : pendant que les parents discutent dans le petit salon, les enfants lisent, installés dans les poufs, avant de repartir avec les livres choisis. Un bel exemple simple et concret de ce fameux « troisième lieu » !

La bibliothèque affirme chaque jour sa vocation : être ce troisième lieu où l'on vient pour les livres... et où l'on s'attarde pour l'ambiance qui y règne.



Le **Cercle des Lectures-Phare** est un autre beau témoignage de cette convivialité. Depuis le début de l'année, un groupe de huit lectrices se retrouve une fois par trimestre pour échanger autour d'un thème choisi : « Le livre de votre vie », la poésie, la nature, le polar... Les discussions sont riches, passionnées, et toujours accompagnées d'un thé et de quelques douceurs maison préparées par ces dames. Le groupe pourrait encore accueillir une ou deux nouvelles participantes.

Les **accueils de classes** demeurent un rendez-vous essentiel. Pour 2025, les deux écoles du secteur bénéficiaient de l'accompagnement de deux bibliothécaires référentes : Coco et Sylvie pour l'école Sainte-Marie-Madeleine, Christine L. pour l'école Guillaume de Normandie. Cette année, le thème du cirque était commun aux deux établissements ! En conséquence, et afin de satisfaire les enseignantes, les bibliothécaires ont réservé presque tout le stock des ouvrages concernant ce sujet à la BDM. Et pour le bonheur de tous, une belle exposition itinérante est également venue enrichir ce projet pédagogique.

Fin août, lors du festival **MusiKenSaire**, devenu un rendez-vous incontournable, l'animation sur site a rencontré un vif succès. Anne y a animé « Le Maestro », un jeu musical d'une grande créativité pour lequel elle avait suivi une formation à la BDM.

Pendant deux heures, petits et grands ont pu jouer, composer des mélodies, expérimenter cet incroyable outil sensoriel. Une façon de découvrir la musique autrement : de manière intuitive... et sans écran !



Le 5 octobre dernier, et pour la troisième année consécutive, nous avons eu le plaisir d'accueillir un conteur dans le cadre du festival « **Histoire[s] d'en découdre** » organisé par la BDM. Le spectacle retenu, « **Entrez donc** », destiné aux tout-petits, a été présenté, par François Boros, musicien et conteur de la Cie Murmure du Son. Dans la salle du Mora, devant 70 enfants et parents, François a livré un moment tendre et musical, racontant tout en douceur et en émotions la naissance d'un enfant.

Plus que jamais, la bibliothèque de Barfleur continue d'écrire son histoire avec vous, et pour vous, en restant ce lieu vivant où se tissent chaque jour curiosité, connaissances et convivialité !

Le banquet des Aînés : un moment de convivialité et de partage



Dimanche 19 octobre, la grande salle du restaurant « Le Panoramique » a résonné de conversations animées à l'occasion du traditionnel repas des Aînés de Barfleur.

Soixante-dix convives ont partagé ce moment chaleureux, placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Tous ont pu savourer un délicieux repas préparé par l'équipe du *Panoramique*, dans une ambiance festive et amicale.

Le moment fort de cette belle rencontre fut la mise à l'honneur du doyen, Monsieur Pierre Henriët, âgé de 95 ans, et de la doyenne, Madame Aline Marest, 91 ans, qui se sont vu remettre des présents comme à l'accoutumée.

Ce rendez-vous annuel demeure un événement marquant de la vie barfleuraise, un moment privilégié de lien social qui permet de se retrouver, d'échanger et de renforcer les relations intergénérationnelles qui font la richesse de la commune.

Le spectacle de Noël au Mora : « La lettre au Père Noël »

Organisé conjointement par le comité des fêtes, l'association B'Art'Fleur et la commune, le spectacle de Noël a eu lieu le dimanche 14 décembre après-midi à la salle du Mora.

Comme l'année passée, outre les petits Barfleuraux, tous les enfants des écoles Sainte Marie-Madeleine (Barfleur) et Guillaume de Normandie (Montfarville) y étaient invités. Quarante-cinq ont répondu à l'appel accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



La compagnie Bulle de Rêves a entraîné petits et grands dans une incroyable course poursuite intercontinentale pour rejoindre le Père Noël avant qu'il ne soit trop tard, l'intrépide petite Esther ayant oublié de poster sa précieuse lettre en temps utile...

Les enfants ont ri, résolu des devinettes, eu très peur face au redoutable crocodile et à la très méchante Babayaga, mais tout est rentré dans l'ordre et, grâce à sa détermination, la petite Esther a reçu son cadeau tant désiré : de la neige pour Noël.

Le Père Noël a ensuite distribué des confiseries aux enfants qui se sont régalés d'un copieux goûter avant de s'éclipser pour envoyer à temps... leur lettre au Père Noël !

L'EHPAD du Val de Saire : un changement d'ère en approche

La période au sein de laquelle les résidents et les professionnels de l'EHPAD du Val de Saire voguent en ce moment suscite naturellement des interrogations et parfois de l'appréhension.

L'année écoulée est en effet venue entériner ce que nous redoutions, à savoir l'impossibilité à terme de maintenir l'accueil de résidents sur le site du Chosel. Ne nous y trompons pas, les arguments défavorables sont économiques, et non politiques. Depuis maintenant quatre ans, l'équilibre budgétaire de notre établissement est mis à mal, principalement en raison des surcoûts générés par notre organisation « bi-sites ».

Pour autant, sous l'impulsion de la commune, la réflexion portant sur le devenir du site de Barfleur est en cours, et nous devrions savoir dans les tous prochains mois quelle en sera la conclusion.

L'accueil des résidents de l'EHPAD du Val de Saire se fera sur un site unique en cours de construction, situé à Saint-Vaast-la-Hougue, et qui sera opérationnel dans le courant de l'année prochaine.

D'ici là, nous réaliserons notre mission comme nous l'avons toujours fait, avec douceur et professionnalisme. Rappelons-nous que les résidents viennent ici écrire le dernier chapitre de leur vie, et c'est avec beaucoup d'humilité que nous tentons de le rendre le plus paisible et le plus joyeux possible.

Guillaume Huret Directeur

Il était le plus âgé des Français...



Lundi 12 mai 2025, Maurice Le Coutour célébrait ses 111 ans à l'EHPAD Le Chosel de Barfleur.

À cette occasion exceptionnelle, la direction et le personnel de l'établissement, où il résidait depuis 2021, avaient organisé une chaleureuse réception en présence de sa famille, de l'ensemble du personnel, des résidents, ainsi que des élus de Barfleur et de Gouberville, sa précédente commune de résidence.

Lors de son allocution, Monsieur Huret, directeur de l'EHPAD, soulignait le caractère unique de cet événement en déclarant : « Nous vivons un moment exceptionnel, rare et profondément émouvant. » .

À 111 ans, Maurice Le Coutour affichait en effet une forme physique remarquable pour son âge.

Supercentenaire et doyen des Français, il aurait même pu battre le record de longévité masculine en France.

Très ému, Maurice Le Coutour concluait son discours en formulant un vœu plein d'espoir : « Rendez-vous l'an prochain, avec l'aide de la divine Providence, pour mes 112 ans. »

Malheureusement, Maurice Le Coutour s'est éteint dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 janvier à l'EHPAD Le Chosel de Barfleur.

La cérémonie religieuse, célébrée par le père Lerouge, s'est déroulée le 28 janvier dernier en l'église de Gouberville, son village natal, en présence de sa famille, de ses proches, de ses amis, de nombreux portedrapeaux ainsi que des représentants des municipalités de Gouberville et de Barfleur.

Cette cérémonie d'hommage marquait ainsi la fin du long chemin parcouru par Maurice Le Coutour. Une personnalité hors du commun que nous avons eu le grand honneur d'accueillir à Barfleur.

Hommage à Luana



Le 18 juillet 2025, jeune brésilienne venue en touriste en compagnie de son fiancé suisse, Luana Brito Pereira est tragiquement décédée sur la plage de l'église.

Profondément bouleversés, les Barfleuraux lui ont rendu, le lundi 20 octobre, un hommage civil puis religieux en présence de Maria-José, sa maman, et d'Adrian, son compagnon.

Nous remercions le Père David et le Père Robert pour la messe très profonde et émouvante à laquelle ils nous ont conviés, les amis lusophones qui ont bien voulu assister la maman de Luana et toutes les personnes qui se sont associées à ce moment de recueillement.

Chaque année, le 18 juillet, en vue de perpétuer la mémoire de Luana, tout un chacun est invité à déposer des fleurs sur la plage de l'église.

Le Comité de jumelage Barfleur - Lyme Regis



Créé en 2011 et officialisé par la signature d'une charte entre nos deux communes, le Comité de Jumelage Barfleur - Lyme Regis (Dorset, Angleterre) a pour vocation de faire vivre et de renforcer les liens qui nous unissent.

Barfleur occupe en effet une place singulière dans l'histoire du monde anglo-normand, ce qui confère à ce jumelage une dimension toute particulière.

Le Comité de jumelage organise des échanges entre personnes et associations partageant des centres d'intérêt communs. Dans ce cadre, nos amis anglais nous ont rendu visite en octobre 2025. Une petite réception a été organisée à cette occasion.

Le comité de jumelage joue également un rôle culturel actif à travers l'organisation de rencontres thématiques, de visites commentées de Barfleur ou encore d'activités telles que le cercle latin.

Sylvie Dhiver Présidente

Pour nous joindre ou nous rejoindre

c.dejumelagebarfleurlymeregis@gmail.com Tél : 06 18 42 39 92 ou par courrier adressé à la mairie de Barfleur

Philip Evans, maire de Lyme-Regis, et son épouse Jackie, nous ont fait le plaisir d'une courte visite à la fin du mois d'octobre.

Très désireux de conforter le jumelage entre nos deux communes, le « Mayor » venait sonder nos intentions.

L'association de jumelage, présidée par Sylvie Dhiver, et la municipalité ont confirmé leur intérêt pour ce renforcement des liens entre nos deux communes qui ont tant de centres d'intérêt à partager.

Un déplacement d'une délégation barfleuraise vers Lyme Regis a été programmé pour le premier semestre 2026.



Cela s'est passé l'an dernier...

La Ronde du Cotentin

Face au succès remporté par la première édition de 2024, la Fédération Française de Randonnée de la Manche a réédité la Ronde du Cotentin les 24 et 25 mai derniers.

1498 participants ont ainsi pu parcourir tout ou partie de la boucle pédestre organisée de main de maître entre 14 communes du Val de Saire.

Comme en 2024, Barfleur a ouvert un point d'étape dans sa salle polyvalente : lieu de départ,



de pause et de restauration, chacun pouvant organiser son parcours à sa guise sur le circuit organisé.

Un système de navettes bus complète le tout et permet à chacun d'effectuer librement le parcours correspondant à sa mesure et à son envie.

Barfleur sera à nouveau heureuse d'accueillir la 3^{ème} édition qui se déroulera les samedi 30 et dimanche 31 mai 2026.



Stars 80 en concert à Barfleur

Pour cette seconde édition du festival Barfest, le Club Sportif de Barfleur (CSB), sous l'impulsion de son président Didier Loir, a une nouvelle fois, sur le site du Crako, orchestré avec brio une soirée pensée comme une grande fête populaire.



Devant un public venu nombreux ce samedi 14 juin 2025, les artistes ont enchaîné les succès et fait vibrer les spectateurs : Patrick Hernandez et son incontournable *Born to Be Alive*, Cookie Dingler avec l'inoubliable *Femme libérée*, Jean-Pierre Mader et son célèbre *Macumba*, William Picard du groupe Début de Soirée avec le mythique *Nuit de Folie*, sans oublier Zouk Machine et ses tubes ensoleillés.

En interprétant leurs propres titres mais aussi les grands classiques qui ont marqué les années 80, ces artistes ont ravivé des souvenirs toujours aussi appréciés et continué à enflammer les pistes de danse.

La municipalité adresse une nouvelle fois ses plus sincères félicitations au CSB, à son président ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles. Grâce à leur engagement, leur énergie et leur rigueur, cette soirée fut une véritable réussite. Merci d'avoir offert au public un moment aussi festif, convivial et chaleureux. Bravo à toutes et à tous !



La tournée des plages



La nouvelle tournée des plages, proposée par l'agglomération du Cotentin, s'est déroulée du 7 au 22 août 2025 sur huit communes de l'agglomération.

L'occasion pour Barfleuraux et vacanciers de bénéficier gratuitement d'activités liées au littoral et à l'environnement du Cotentin pendant la semaine du 15 au 22 août 2025.

Des animations d'initiation à la nage et d'aisance aquatique ont été proposées aux enfants de 4 à 10 ans. Ils ont ainsi bénéficié de l'encadrement de professionnels pour une meilleure approche du milieu maritime. Des créneaux ont également été réservés aux adultes : une nouveauté cette année !



En parallèle, une exposition consacrée aux grands dauphins et aux autres mammifères marins de Normandie, organisée par le Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin (GECC) a également été installée sur le site du Cracko.

Ludique et pédagogique, cette exposition en plein air, pensée pour toute la famille et située au plus près de la mer, invitait à découvrir les espèces locales, à mieux comprendre les menaces qui pèsent sur elles et à apprendre les éco-gestes permettant de les protéger.

Le Tatihou Tour au Mora



Le Département de la Manche organise chaque année le festival de musiques traditionnelles et du monde « Les Traversées Tatihou », à Saint-Vaast-la-Hougue et dans le Val de Saïre.

Au fil des éditions, cet événement s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la saison estivale. Il occupe aujourd'hui la troisième place des festivals de musique les plus fréquentés du département.

La 31^e édition, placée sous le signe du partage et de la transmission, du rapprochement entre l'Orient et l'Occident, ainsi qu'entre tradition et modernité, s'est tenue du 9 au 13 août 2025.

Dans ce cadre, le Trio Flor de Lino, ensemble musical argentin spécialisé dans les traditions du tango et de la chacarera, s'est produit le 12 août 2025 à la salle du Mora, à Barfleur.

Le groupe a animé un après-midi dédié au tango argentin, avec bal et initiations au tango et à la chacarera (danse folklorique argentine).

Les participants ont ainsi pu découvrir ces danses traditionnelles et s'y initier dans une ambiance conviviale et entraînante.



Le pot des associations



Le mercredi 15 octobre 2025, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir, au Mora, les bénévoles des associations locales pour un moment de rencontre placé sous le signe du partage et de la convivialité.

A l'occasion de ce temps d'échange, Christiane Tincelin a pu remercier chaleureusement les bénévoles des vingt associations qui animent notre commune et participent chaque jour à son dynamisme.

Ce fut également l'occasion pour chacun des présidentes et présidents de présenter son association et les nombreuses actions menées tout au long de l'année.

Grâce à leurs engagement et investissement, Barfleur vit au rythme d'activités culturelles, sportives, d'animations, d'événements ouverts à tous. Leur énergie et leur générosité méritent toute notre reconnaissance !



La municipalité encourage enfin les Barfleuraises et Barfleuraux qui le souhaitent à rejoindre l'aventure associative et à partager ces beaux moments d'engagement collectif.

La vie scolaire

L'école Sainte Marie-Madeleine



Carnaval cour de la mairie le 4 mars 2026



L'école fondée par Sainte Marie-Madeleine a traversé deux siècles et demi d'existence au service des jeunes élèves du Val de Saire.

École sous contrat réputée, alternative à l'enseignement public, elle offrait sa personnalité d'école privée aux parents désireux de lui confier leurs enfants.

Malheureusement, les contraintes financières ont eu raison de cette belle institution et l'annonce en janvier de sa fermeture a été vécue douloureusement par toutes les parties prenantes : congrégation, direction, enseignants, parents, élèves, municipalité, habitants.

La fermeture de l'école va créer un grand vide dans notre village et nous souhaitons à chacun des petits élèves de Sainte-Marie-Madeleine de retrouver, en septembre prochain, un chemin confiant et serein vers la nouvelle école que leurs parents leur auront choisie.

L'école Guillaume de Normandie fait son cirque !

L'école publique Guillaume de Normandie située sur la commune de Montfarville, accueille 72 enfants dans ses 5 classes, permettant des effectifs très allégés favorisant ainsi les apprentissages de la lecture et des mathématiques. L'intervention d'un maître spécialisé renforce la pédagogie différenciée déjà mise en place par chaque enseignant aux besoins de chaque élève. Les résultats aux évaluations de CP et de CE1 témoignent ainsi de très bonnes performances dans nos écoles publiques, grâce à ces aménagements.

Les apprentissages sont bien entendu organisés autour d'un Projet d'École qui a pour but la réussite de tous les élèves. Les enseignants ont donc comme priorités : la maîtrise de la langue française orale et écrite, la culture mathématique mais aussi l'ouverture culturelle.

Outre les nombreuses activités sportives proposées, cette année, c'est autour de l'axe de la culture que se profilent nos sorties pédagogiques. Celles-ci ont pour but de rapprocher nos élèves des connaissances culturelles dont notre territoire est un peu éloigné. Les lectures proposées aux enfants sur le thème de l'art et des arts du cirque ne suffisant pas pour une connaissance culturelle, l'équipe enseignante développe des projets avec de nombreux partenaires locaux (bibliothèque municipale de Barfleur, associations...).

C'est ainsi que nos classes se rendent régulièrement au théâtre ou au cinéma et plus particulièrement cette année à la Brèche à Cherbourg pour des spectacles de Cirque !

Nos élèves ont ainsi rencontré de nombreux artistes circassiens avec lesquels ils ont pu pratiquer des activités de cirque et créer un spectacle. Ce dernier sera présenté aux familles en fin d'année scolaire 2026.



Ouvrir les élèves à la culture, c'est aussi les emmener au cinéma : à Noël, tous les enfants ont ainsi pu profiter d'une séance offerte, avant de rencontrer le vrai Père Noël, qui a apporté de nombreux cadeaux, puis de partager un goûter avec lui.

Toutes nos classes sont équipées de tablettes permettant des exercices d'entraînement à la lecture et au calcul, la création de livres numériques, l'utilisation de l'appareil photo, mais aussi pour effectuer des recherches sur les artistes et les œuvres d'art étudiés.

Le temps d'exposition aux écrans est maîtrisé et toujours inscrit dans une démarche pédagogique. Les élèves sont par ailleurs sensibilisés aux dangers d'Internet et au cyberharcèlement. Ce sujet sera abordé plus spécifiquement avec les plus grands avant leur entrée au collège.

Toute l'équipe enseignante est heureuse de pouvoir offrir aux élèves une ouverture culturelle et des valeurs fortes, tout en menant des apprentissages conformes aux instructions officielles.

Nous remercions chaleureusement l'association de parents d'élèves, dont les nombreuses actions contribuent à la réalisation de nos projets.

Françoise Sciboz Directrice

Visites et/ou inscriptions le lundi sur RDV.

École Guillaume de Normandie – 18 rue des Pestils – 50760 MONTFARVILLE

Téléphone : 02 33 23 12 10 - Courriel: ecole.montfarville@wanadoo.fr / ce.0501523j@ac-normandie.fr

Les Plus Beaux Villages de France

L'actualité de la fin d'année 2025 illustre la vitalité et la cohérence de notre action. Avec l'entrée des villages de de Hierges (Ardennes) et de Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), *Les Plus Beaux Villages de France* s'enrichissent de nouvelles identités patrimoniales.

Les travaux de la commission « Qualité et labélisation », réunie à Brouage en septembre dernier, témoignent - comme tout au long de cette mandature - d'une démarche rigoureuse, fondée sur l'accompagnement des villages et la recherche constante d'amélioration.

À Villeréal, les commissions « Notoriété & communication » et « Développement & partenariats » ont dressé un bilan structurant des actions engagées, qu'il s'agisse d'éditions, de numérique, de partenariats ou de rayonnement du label, tout en esquissant des perspectives pour les prochaines années.

Enfin, le soutien de nos partenaires en faveur du patrimoine rural rappelle combien notre force repose sur l'action collective. Autant de dynamiques qui invitent à poursuivre, avec exigence et ambition, en 2026, un nouveau chapitre pour notre réseau, la valorisation durable de nos villages.

Alain DI STEFANO Président

La mandature 2020-2026 en chiffres

10 réunions de la Commission
Qualité et labélisation

accueillies par les villages de Pesmes (70), Saint-Côme-d'Olt (12); Seillans (83), Flavigny-sur-Ozerain (21), Montrésor (37), Yvoire (74), Barfleur (50), Polignac (43), Vézelay (89) et Brouage (17).

25 villages labélisés

parmi 32 candidatures issues de 22 départements et 8 régions.

135 villages membres réexpertisés

- 66 maintiens du classement
- 57 maintiens du classement avec réserve(s)
- 10 maintiens du classement avec très fortes réserves
- 1 déclassement potentiel
- 1 déclassement

2 nouveaux départements

comptant désormais 1 village labélisé : les Ardennes et la Creuse.

33 projets de valorisation

suivis concernant 19 villages dans le cadre du partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (programme "Villages Remarquables").



La Commission Qualité et labélisation réunie à Brouage a également reconduit le label pour 13 villages du réseau :

Maintien du classement : Brousse-le-Château (12), Conques (12), Fourcès (32), La Garde- Guérin (48), Larressingle (32) et Sarrant (32).

Maintien du classement avec réserves : Lavardens (32), Lautrec (81), La Romieu (32), Sainte-Enimie (48), Sauveterre-de- Rouergue (12) et Villeréal (47).

Maintien du classement avec très fortes réserves : Peyre (12) et Pradelles (43).



Les Plus
Beaux Villages
de France®

La vie des commerces et services

Même si ces nouvelles débordent -parfois de peu- le cadre de l'année 2025, il est difficile à l'heure à laquelle est imprimé ce bulletin, de ne pas évoquer les nouvelles couleurs reprises par notre village en ce début 2026. Il suffit pour cela de « remonter » la rue Saint Thomas.

Changement d'enseigne de la boulangerie-pâtisserie Fontaine

C'est avec émotion que notre village a vu, le 15 mars, la boutique de Christelle et Sylvain Fontaine baisser définitivement son rideau. Tous nos vœux les accompagnent pour la suite de leurs parcours.

Durant vingt années Christelle et Sylvain Fontaine ont tous deux régalé notre village de leurs pains et viennoiseries, pâtisseries et chocolats.

Un immense merci à eux d'avoir joué un jeu d'alternance exemplaire avec Les Mille Saveurs pour assurer une continuité du service sur les 365 jours de l'année... et d'avoir eu la patience d'attendre un repreneur.

C'est chose faite puisque Monsieur et Madame Marie, de la bien connue boulangerie-pâtisserie-chocolaterie de Quettehou, s'installent en lieu et place pour débiter leur activité fin avril. Bienvenue à eux !



Le Conquérant

À quelques pas de là, Le Conquérant se prépare à retrouver son statut d'hôtel. L'ouverture est envisagée pour la saison, soit un total de 10 chambres avec petit déjeuner, le tout agrémenté d'une terrasse extérieure pour le confort de la clientèle.

C'est un vrai plaisir que de voir cette institution barfleuraise rénovée et prête à rejouer pleinement son rôle d'accueil des touristes et gens de passage.

Restaurant Le Phare

Belle transmission familiale au Phare : Jules Boinot a repris le restaurant de ses parents, Florence et Thierry. Après une courte mais intense opération de rénovation intérieure, l'activité a repris.

Félicitations à Jules et tous nos vœux à lui pour la saison !



Mercerie Béatrice

À l'étroit dans sa petite boutique de Quettehou, Béatrice Folliot a trouvé son havre rue Saint Thomas où nous sommes très heureux de l'accueillir.

Mercerie, sous-vêtements, chaussettes, laine, services couture, pressing et cordonnerie..., voici un ensemble de services qui faisait défaut depuis le départ d'Isabelle Geffroy.

Tous nos vœux de succès vous accompagnent Béatrice !



Antiquités

Espace retrouvé aussi pour Élise Contamine qui a investi le joli lieu de l'ancienne Bouquetière pour installer son activité d'antiquités précédemment établie à Saint-Vaast-la-Hougue.

Des fleurs aux beaux objets, le lieu poursuit sur le thème de l'harmonie et nous souhaitons à Élise également toute la réussite qu'elle peut attendre de sa nouvelle installation.

Un service de téléconsultation ouvert à la pharmacie

Merci à nos pharmaciennes d'avoir ouvert un point de consultation médicale en visio.

Si rien ne remplace le rendez-vous auprès d'un praticien, ce poste permet, durant les heures d'ouverture de la pharmacie, de téléconsulter un médecin généraliste sans rendez-vous ou un médecin spécialiste -dermatologie, pneumologie, gériatrie et pédiatrie- sur rendez-vous.



Ce service nécessite la carte Vitale du patient, une carte bancaire et une adresse mail, du patient ou de la personne accompagnante.

Il permet de bénéficier de dispositifs médicaux de qualité et d'une ordonnance directement accessible.

Les tarifs sont ceux du « secteur 1 » -sans surfacturation par rapport aux tarifs de référence de la Sécurité Sociale- et bénéficient d'une prise en charge de l'assurance maladie et de la mutuelle.

Voici le pôle santé du village qui vient d'élargir sa palette !

Lolidou toujours proche de nous

Si nous avons regretté l'an dernier la fermeture de la bijouterie Lolidou sur le quai Henri Chardon, il est bon de signaler que Nora Biti, mène toujours son activité de créatrice sur Barfleur et vend en ligne ses jolis bijoux plaqués or sur le site : <https://www.lolidou.com>

Par ailleurs nous aurons tous le plaisir de retrouver Nora qui a décidé de prendre place sur le marché les mardi et samedi à la belle saison.



Le marché

Les activités sont par nature mouvantes sur le marché.

Si le commerce de boucherie a cessé, ses exploitants reviennent fin avril-début mai 2026 pour une rôtisserie poulet qui aura lieu les mardi et samedi.

L'éleveur de porcs qui vendait sa charcuterie a dû, quant à lui, mettre fin à son activité pour défaut de rentabilité.

La CCI aux côtés des commerçants et prestataires de services barfleuraux



La commune de Barfleur bénéficie d'un tissu commercial essentiel à la vie locale. Pour soutenir les professionnels dans leurs projets et leurs besoins du quotidien, **la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie propose un accompagnement de proximité.**

Sur le secteur du Cotentin, Nadège Morby est l'interlocutrice dédiée aux commerçants et prestataires de services aux particuliers. Elle se déplace en entreprise, apporte un regard extérieur neutre et garantit la confidentialité des échanges.

Les sujets abordés peuvent être divers : conseils en gestion, projets de développement, transmission, difficultés financières, réglementation commerciale et questions juridiques notamment liées aux baux ...

Pour des besoins plus spécifiques (numérique, RSE...), la CCI peut également mobiliser ses experts.

Selon certaines conditions un accompagnement peut être engagé dans le cadre du **dispositif « Perspective croissance »** financé par l'AGEFICE.

Ce programme court (21 h sur 3 à 6 mois) aide les dirigeants à clarifier leur stratégie, définir un plan d'actions prioritaire, bénéficier de webinaires et ateliers, et être accompagnés dans la mise en œuvre.

Certains projets peuvent bénéficier d'**aides financières** : il est donc essentiel que les chefs d'entreprises **se renseignent avant tout engagement de dépenses.**

Contact : Nadège Morby au 02 33 23 32 24
nadege.morby@normandie.cci.fr



Cotentin Proximité : une aide locale à la modernisation



Porté par l'Agglomération du Cotentin, en partenariat avec la Région Normandie et le Département de la Manche, **Cotentin Proximité** soutient les commerçants, artisans et producteurs locaux dans leurs projets de modernisation, d'adaptation ou d'innovation.

Le dispositif propose aux TPE et PME deux aides donnant lieu à un subventionnement :

L'aide au conseil permet aux entreprises de **bénéficier d'un accompagnement stratégique** pour leur développement.

- Montant : 50 % des dépenses éligibles HT, jusqu'à 1 000 € par point de vente.
- Objectif : renforcer l'expérience client, développer la mise en valeur des produits, etc.

L'aide à l'investissement soutient les **projets de modernisation ou d'acquisition de nouveaux équipements.**

- Montant : 20 % des dépenses éligibles HT, plafonnées à 9 000 € de subvention par point de vente.
- Objectif : Financer des travaux de modernisation ou l'achat de matériel (ex. : achat de matériel de production, aménagement du local, achat de matériel de terrasse, rafraîchissement de la devanture, etc.)

L'ensemble des dépenses éligibles doivent viser à soutenir ou développer des activités, maîtriser l'énergie et renforcer l'usage du numérique.

Contact : cotentin.proximite@lecotentin.fr - 02 50 79 17 65

Le Comité des Fêtes

Un hiver animé par les dancings au Mora et un été festif à Barfleur : le Comité des Fêtes se réjouit du succès des nombreuses animations proposées tout au long de l'année 2025.

Entre novembre et mars, ce sont des thés dansants organisés chaque mois dans la salle du Mora qui ont animé la commune. Ces après-midis placés sous le signe de la danse, de la bonne humeur et du partage ont rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse.

Ils ont permis de créer de beaux moments de convivialité, de favoriser les rencontres et de renforcer les liens entre les participants.

Nous tenons à remercier chaleureusement les fidèles danseurs et participants pour leur enthousiasme constant, ainsi que la municipalité pour la mise à disposition de la salle du Mora, indispensable à la réussite de ces rendez-vous appréciés de tous.



La période estivale a également été riche en animations. Le Comité des Fêtes a eu le plaisir de programmer le traditionnel bal populaire du 14 juillet, organisé cette année au bout du quai.

Cet événement festif, très attendu, a rencontré un franc succès et nous souhaitons vivement qu'il s'inscrive durablement comme un rendez-vous annuel incontournable.

La présence des majorettes de Bricquebec a apporté une touche supplémentaire de dynamisme et de couleur à cette soirée conviviale.

Le 10 août, lors de la Fête des Régates, le Comité des Fêtes a de nouveau répondu présent en proposant deux animations appréciées du public : la fanfare « Pomélé », qui a su créer une ambiance joyeuse et entraînante, ainsi que la participation remarquable des majorettes « Les Scintillantes », venues une nouvelle fois émerveiller petits et grands.



Comme l'an passé, le Comité des Fêtes a tenu à s'associer financièrement à l'organisation du Noël des enfants, qui s'est déroulé le dimanche 14 décembre. Cette belle manifestation, marquée par un spectacle de grande qualité, a permis d'offrir aux enfants et à leurs familles un moment magique et convivial en cette période de fêtes.

En conclusion, le Comité des Fêtes se dit pleinement satisfait du succès rencontré par l'ensemble de ces événements et remercie toutes les personnes ayant contribué à leur réussite. Fort de cet enthousiasme et de ce soutien, il se réjouit d'ores et déjà des futures festivités à venir, avec toujours la même volonté de rassembler et d'animer la vie de la commune.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident et qui nous soutiennent : Françoise, Jean-Michel, Joël, Dany, Véronique, Patrick, Mathieu et tous les autres.

Marie-Laure Gosselin, Martine Lerouvreur, Dominique Villotte et Florence Asseline Présidente

L'Amicale des Anciens Combattants de Montfarville Barfleur

L'Amicale des Anciens Combattants vous présente le bilan d'une année particulièrement riche en activités. Il en ressort une vie associative dynamique, menée en étroite harmonie avec les autorités du Val de Saire.

Tout au long de l'année 2025, nous avons participé aux différentes cérémonies commémoratives ainsi qu'aux réunions cantonales. Nous avons également rendu hommage à nos camarades disparus, anciens combattants des douloureux événements d'Algérie, en les accompagnant avec respect lors de leurs obsèques.

La section Montfarville - Barfleur poursuit son engagement avec détermination. Nous avons procédé à la mise à jour des statuts et au renouvellement du bureau. Sa gestion rigoureuse est soutenue par l'appui des municipalités concernées. Le rapatriement de fonds a permis l'ouverture d'un nouveau compte bancaire au Crédit Agricole.



Le 8 mai 2025, une belle cérémonie s'est déroulée à Barfleur, rassemblant nos concitoyens autour du Monument aux Morts. Ce moment de recueillement a été marqué par la présence émouvante des enfants de l'école Sainte Marie-Madeleine, venus partager des chants empreints d'allégresse et d'espoir.

La commémoration de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle s'est tenue sur la commune de Quettehou. Cette journée de mémoire fut l'occasion de saluer les sacrifices et les combats menés durant la Seconde Guerre mondiale. La chorale Chant'Saire a contribué à ce rassemblement par l'interprétation d'un chant patriotique.

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue dans la plus grande simplicité en raison des conditions climatiques, mais avec la même ferveur. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à Monsieur le Maire honoraire de Barfleur, qui a su, une fois encore, jouer le rôle d'homme-orchestre.

Le 5 décembre dernier, conformément à la tradition, s'est déroulée la cérémonie en hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie ainsi que les combats du Maroc et de la Tunisie. Nous saluons la fidélité des porte-drapeaux et la présence des élus locaux, qui ont procédé au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Enfin, rappelons l'importance de préserver la paix, la liberté et les valeurs humaines fondamentales qui nous rassemblent.

Au nom du Bureau : Yves Montfeuillart Président

C'est avec plaisir qu'à la demande de Yves Montfeuillart, j'évoque ici mes souvenirs de mon service militaire, vieux de 70 ans, en tant que médecin aspirant.

J'aurais dû être appelé en 1954, mais bénéficiant d'un sursis en tant qu'étudiant en médecine, je ne fus appelé qu'en 1957 ! D'abord la caserne de Nantes puis celle de Lourcine à Paris et départ en Algérie.

Après un séjour de plusieurs semaines à Alger je fus affecté au 504^{ème} Bataillon du Train à Duperré, dans la vallée du Chéelif.

À Paris, j'avais répondu positivement à une proposition de détachement sur les forages pétroliers du Sahara. J'y fus affecté pendant 7 mois. Belle expérience humaine. Les mois passaient et je fus enfin rapatrié en France fin 1960.

Après mes 28 mois de service, je fus enfin démobilisé pour finir mes études et m'installer.

Médecin aspirant Pierre HENRIET



Remise de la médaille de la ville de Barfleur au docteur Pierre Henriet lors des inaugurations du 24 juin 2025

Les Amis de l'église de Barfleur

L'association des « Amis de l'église de Barfleur » entretient depuis sa création une relation suivie avec les municipalités successives.

Cette collaboration a permis la réalisation de nombreux travaux de restauration, petits et grands, contribuant à préserver l'église, monument historique, dans un état satisfaisant.



L'église de Barfleur peut ainsi accueillir les nombreux visiteurs qui, arrivés au bout du quai, viennent naturellement la découvrir. Elle reçoit également les concerts du festival de musique de chambre « L'Été musical de Barfleur », qui rencontre chaque année un vif succès en rassemblant près de 1 500 amateurs de musique classique.



L'édition 2025 a confirmé cet engouement avec les prestations de Anne Queffelec, notre marraine fidèle, de Claire Désert, Pierre Génisson, Iris Scialom et Alexandra Bidi, du trio Barrocco, ainsi que, pour la première fois à Barfleur, du quatuor Philéas.

Pour 2026, le calendrier des concerts est établi depuis la fin de l'année 2025. Avec l'autorisation du père David Lerouge, cinq concerts seront proposés au public du 20 au 30 juillet, selon la formule désormais bien établie.

Les bénéficiaires de ces concerts permettent à l'association de constituer une réserve destinée à soutenir la municipalité dans le financement des travaux nécessaires. Ceux initialement prévus en 2025 ont dû être reportés à 2026, en raison de contraintes de calendrier incompatibles avec la fréquentation estivale de l'église et l'organisation du festival. Entre-temps, une intervention urgente liée à la sécurité des visiteurs a nécessité la réalisation d'une purge des décors en plâtre de la croisée du transept. Cet épisode rappelle combien il est essentiel de rester attentif à l'état de l'édifice et de pouvoir agir rapidement lorsque la situation l'exige.

Le rôle de l'association ne se limite donc pas au seul soutien financier : elle accompagne également la municipalité par sa vigilance, ses compétences et sa réactivité, toujours la bienvenue dans ce domaine. Cette mission, moins visible, complète l'action plus emblématique du festival. Le soutien financier des collectivités reste bien entendu indispensable à la poursuite de ces actions. La culture, qu'elle s'exprime dans l'église à travers la musique de chambre ou par la sauvegarde du patrimoine historique et monumental, constitue le cœur même de l'engagement de notre association, comme de toutes celles animées par les mêmes objectifs.

Cette flamme est entretenue avec enthousiasme par les bénévoles de l'association, que nous espérons toujours plus nombreux à rejoindre nos rangs. Le président, son équipe, le conseil d'administration et les membres de l'association continueront ainsi à participer activement à la vie de la commune et à l'entretien de ce bien commun majeur, l'un des monuments emblématiques du département.



Jean-Michel Pérignon Président

Le Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)



L'association a organisé cet été la 46^e édition du Village des Antiquaires, qui s'est tenue du 21 au 24 août sur le quai Henri Chardon.

Le montage, étalé sur deux jours, s'est déroulé dans de bonnes conditions : les structures étaient installées et solidement arrimées dès l'arrivée des exposants.

Au total, 44 antiquaires étaient présents, soit le nombre maximal que le site permet d'accueillir, impossible d'ajouter un stand supplémentaire.

Cette nouvelle édition a, une fois encore, rencontré un franc succès, portée par une météo plutôt clémente et une fréquentation exceptionnelle d'environ 14 000 visiteurs.

Les antiquaires proposaient une marchandise de grande qualité, avec une offre variée capable de satisfaire tous les goûts. Les affaires ont donc été au rendez-vous : les sourires étaient nombreux, et certains exposants ont même dû réapprovisionner leur stand en cours d'événement.

L'ambiance chaleureuse et conviviale s'est particulièrement fait ressentir au Bar du Village, tenu par les bénévoles de l'association, pour la plupart des Néerlandais amoureux de notre Val de Saire !



À cette occasion, un record a été battu : 1 500 huîtres « Hélie » ouvertes et servies, des dizaines de planches de charcuterie et de fromage préparées, des centaines de bière « pintes de Saire » écoulées, 600 cafés servis et plus de 200 parts de la délicieuse tarte aux pommes « Mille Saveurs » dégustées... le tout, évidemment, avec le sourire !

Autre nouveauté appréciée cette année : la présence d'un réseau internet sur la place, permettant enfin aux visiteurs de régler leurs achats par carte bancaire, contrairement aux éditions précédentes.



La prochaine édition du salon est d'ores et déjà prévue du 20 au 23 août 2026, à condition d'avoir, d'ici là, trouvé un système alternatif d'arrimage au sol des stands : un vrai défi à relever !

Anne-Lous Plantinga Présidente
Jean-Pierre Lepetit Trésorier

L'association MusiKenSaire

Le festival MusiKenSaire 2025 contre vents et marées...

...Ou plutôt contre vents et averses, la 10ème édition Barfleuraise de MusiKenSaire (12 éditions au total) aura malgré tout tenu ses promesses.



Certes sans l'emblématique chapiteau de cirque aux couleurs de la Normandie, certes sans la journée du samedi, raisonnablement annulée, mais avec tous les ingrédients qui font la renommée et le charme d'un festival qui ne ressemble à aucun autre : les super spectacles de groupes talentueux, une ambiance familiale et chaleureuse, de bonnes choses à boire et à manger sans se ruiner, et ce paysage toujours aussi magique...

Alors merci au public venu très nombreux pour la soirée mémorable du vendredi malgré la menace météo. Les concerts de Tankus, Tha Dunciz, Maddy Street et Beau galop Charrette nous ont enthousiasmé.

Un public bien présent également le dimanche après midi, qui a pu rire avec le spectacle d'Olifan, et chanter et danser avec Lewis Evans et la Chorale des bénévoles de MKS.

Coup de chapeau à la bibliothèque municipale de Barfleur et son équipe, qui a animé avec brio un très chouette atelier lecture et musique. Les enfants présents ont beaucoup apprécié. L'occasion de rappeler que le festival est ouvert à toutes les propositions de collaborations avec les associations locales.



On se retrouve sous le soleil les 28, 29 et 30 août 2026 pour un nouveau grand rendez-vous musical et festif !

Eric Buhot Président

Pour nous joindre : contact@musikensaire.fr

Pour suivre notre actualité et visiter notre boutique en ligne : www.musikensaire.fr



Art'Mâteur



L'année 2025 s'est achevée en beauté avec notre boutique de Noël, qui a réuni sept exposants de talent. Ils ont su offrir au public une belle diversité de créations et un travail de grande qualité : bijoux, sacs et cabas, aquarelles, pastels, faïence et porcelaine, œuvres réalisées à partir de magazines et de livres recyclés, le tout accessible à partir de quelques euros.

C'est ce qui fait la renommée de notre boutique tout au long de l'année : près de 50 exposants et environ 5 000 visiteurs annuels, curieux et amateurs d'art.

L'année 2026 s'annonce sous les meilleurs auspices. La saison débute par une méga-exposition dans les communs du château de Carneville, le week-end des 18 et 19 avril. Quarante-cinq exposants investissent la salle du canal, avec une entrée gratuite pour l'exposition. Une occasion, pour tous, de profiter de ce lieu de renom, ou de le découvrir pour ceux qui n'ont pas encore eu cette chance.

L'art est accessible à tous. Il suffit de regarder autour de soi pour s'apercevoir qu'il nous entoure au quotidien.

Qui n'a pas chez lui une photo ou un objet faisant référence à une œuvre artistique ? Combien de foyers n'ont-ils pas vu une reproduction d'un tableau de Jean-François Millet sur une boîte à sucre, ou encore l'image d'un paysage ou d'un bouquet de fleurs découpée dans un calendrier, puis encadrée et accrochée dans une pièce de la maison ?

Une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, ne vit que lorsqu'on la regarde. C'est pourquoi entrer dans un lieu d'exposition ne signifie pas nécessairement acheter, mais avant tout regarder. Ensuite, ce sont les émotions qui font le reste.

Aussi, n'hésitez pas à venir et à revenir nous voir dans notre petite boutique de la rue Saint-Thomas, où les artistes que vous aurez rencontrés, voire découverts à Carneville, seront toujours heureux de vous parler de leur travail et surtout de leur passion !

Au plaisir de votre visite.

Christian Picot Président

Contact pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'association : 06 79 35 24 42 ou par mail associationarmateur50@gmail.com

EXPOSITION

Château de Carneville
COTENTIN - VAL DE SAIRE

Peinture Sculpture Art'Mâteur Photographie Artisanat

Week-end des 18 et 19 avril 2026
de 10h00 à 18h30
entrée libre

B'Art'Fleur : l'art de découvrir Barfleur !

Créée en 2008, l'association B'Art'fleur renaît aujourd'hui après plusieurs années de mise en sommeil. Portée par une nouvelle dynamique, elle affirme à nouveau sa volonté d'animer le village de Barfleur en dehors de la saison estivale.

Le 1er juin 2025 s'est tenu le tout premier « Vide-maisons » de Barfleur. Pas moins de 24 lieux ont ouvert leurs portes à travers le village. Munis de leur plan, de nombreux visiteurs ont arpenté tout au long de la journée les ruelles de Barfleur. Un véritable succès pour l'association, qui donne déjà rendez-vous au public le 31 mai 2026 pour une nouvelle édition !

Dans le même esprit, B'Art'fleur a également organisé, le 1er mars 2026 dans la salle polyvalente de Barfleur, « Videz vos armoires ! », une vente de vêtements de qualité.

Depuis un an, l'association accueille également une chorale, dirigée par Jean-Christophe Deluen, chef de chœur et professeur de musique aux collèges de Saint-Vaast-la-Hougue et de Saint-Pierre-Église. Initialement composée uniquement de voix féminines, la chorale s'est ouverte cette année aux hommes. Les répétitions ont lieu le mercredi soir, une semaine sur deux, à la salle polyvalente de Barfleur. Les nouveaux choristes y sont les bienvenus, avis aux amateurs !



Enfin, après six années d'absence, les « Barfolies » font leur grand retour sur scène.

Les sept comédiennes et comédiens embarquent le public dans un récit de voyages et de découvertes du monde, à travers un spectacle plein d'humour de François Morel, mis en scène par Didier Royant, intitulé « Bien des Choses ».

Trois représentations de cette pièce de théâtre ont été données en février 2026 dans la Salle du Mora à Barfleur.

Cecile Berneron Présidente - Sarah Leedam Trésorière - Didier Royant Secrétaire

Contact pour plus de renseignements 06 65 15 89 74

Le Musée Atelier de Barfleur (MAB) : Cap sur 2026 !

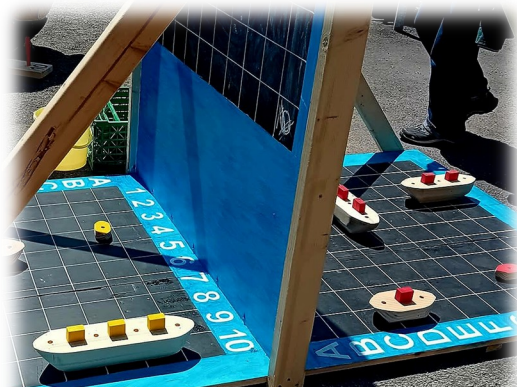
L'année 2025 aura été riche en émotions ! Démonstrations, théâtre, musique, nouvelles collections...

Le musée atelier vous a proposé, cette année encore, des activités aussi diverses que variées. Et ce n'est pas fini ! Nous voilà repartis pour deux ans de plus, avec plein de nouveaux projets.

Nous tenons à remercier la municipalité qui nous a permis de renouveler notre contrat au Mora.



© La Presse de la Manche



Barfleur : bataille navale, fête du sauvetage 2025

Côté musée

La saison a débuté timidement. Après un démarrage en demi-teinte, la fréquentation a toutefois été rattrapée par un bel été, avec une affluence soutenue en juillet et août. Au total, ce sont environ 1 300 entrées comptabilisées en 2025, dont un record de 265 visiteurs lors des Journées européennes du patrimoine.

L'année aura également été particulièrement riche avec un évènement par mois d'avril à novembre 2025.

La programmation s'est construite au fil des propositions, en réseau et avec de nombreux partenaires locaux (MKS, SNSM, Fermanville en scène, bibliothèque municipale, Amarrage, les Voiles Écarlates, BVT...).

Si la diversité nous permet de multiplier les initiatives et satisfaire le plus grand nombre, le rythme, quant à lui, ne doit pas s'intensifier afin de préserver l'engagement des bénévoles, toujours au cœur du projet.

Côté atelier

Le projet a connu un parcours similaire à celui du musée. Long à démarrer, il a néanmoins pris une nouvelle ampleur cet été.

Si en juin 2025, la recherche d'un lieu était encore en cours, juillet voyait déjà le lancement des travaux d'aménagements. Les bénévoles se sont en effet rapidement mobilisés pour rénover un hangar de 150 m² et, en fin d'année, une grande partie du bâtiment était achevée.

2026 sera consacrée à l'installation : outils, machines et établis restent à trouver, et toute aide ou don de matériel sera le bienvenu.



Barfleur : lancement du canot de sauvetage, Fête des régates, Collection particulière. Musée Atelier de Barfleur

Nouvelle année, nouveaux projets ! 2026 sera placée sous le signe du sauvetage en mer avec le changement de l'exposition temporaire. Partenaire de l'association depuis ses débuts, la SNSM sera au cœur de ce nouveau projet. Une belle occasion de transmettre notre patrimoine en rendant hommage aux femmes et hommes qui veillent sur les mers.

Le musée rouvrira ses portes pour les vacances de Pâques et nous vous espérons nombreux pour découvrir les changements et évènements à venir.

Suivez nos actualités pour trouver ce que vous cherchez ou ce qui vous plaît !

Aliénor Lukowski Présidente

Le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)

Une année 2025 dynamique pour le Centre Nautique Est Cotentin

L'année 2025 s'est déroulée sous les meilleurs auspices pour le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC). Elle a permis d'accueillir un large public, de tous âges, venu pratiquer de nombreuses activités nautiques au sein de ses quatre bases : Barfleur, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quinéville.

Grâce à des conditions météorologiques favorables, les activités du club ont pu débuter dès le mois de mars, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Parmi les temps forts de la saison, la régata de Barfleur a rencontré un franc succès, rassemblant de nombreux passionnés du Cotentin dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Comme chaque année, la base de Barfleur a eu le plaisir d'accueillir les écoles de Barfleur, Saint-Pierre-Église et Réville, contribuant ainsi à la découverte et à l'apprentissage des activités nautiques par les plus jeunes.

Parallèlement, le centre assure la formation de moniteurs, principalement des jeunes du Val de Saire, sur l'ensemble des disciplines proposées.

Durant la période estivale, une équipe d'une vingtaine de professionnels a été mobilisée pour accueillir les estivants pendant les deux mois d'été.



En 2025, le CNEC a enregistré plus de 11000 embarquements, témoignant du dynamisme et de l'attractivité de ses activités.

Les administrateurs et les professionnels du CNEC tiennent à remercier chaleureusement la commune de Barfleur pour son aide et son soutien, essentiels au bon déroulement des activités et à la concrétisation des projets du centre.

À noter dès à présent : la régata des 4 heures de Barfleur est d'ores et déjà prévue le 1er août 2026.

Rejoignez-nous pour voguer au large de Barfleur !

Il reste encore quelques places disponibles pour la rentrée 2026, ouvertes à tous les curieux et passionnés de 7 à 80 ans.

Embarquez avec nous pour l'aventure !

Betty Le Guillou Présidente



L'intégralité des renseignements sur les activités proposées est disponible sur le site internet du CNEC : www.centre-nautique-est-cotentin.fr.

Vous pouvez aussi joindre le CNEC par téléphone au 02 33 54 79 08



La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)



L'équipage :

Ce sont 38 bénévoles dont 26 embarqués, comprenant 7 patrons de sorties, David Rigault nous ayant rejoints, et deux seconds, Jean Christophe Legaigneur et Emile Gohel qui ont suivi le cursus des formations de patrons vedettes.

En ce début d'année une trésorière adjointe a été nommée, il s'agit de Anne Perrier, déjà connue à la bibliothèque de Barfleur.

En mer :

Au mouillage et mobilisable à toute heure, le canot Amiral de Tourville a effectué 16 missions à la demande du Cross Jobourg avec 24 personnes assistées ou sauvées, souvent avec le recours des deux moyens nautiques (canot et semi-rigide).

L'activité côtière porte sur quatre interventions (kitesurfs et kayaks en dérive vers le raz) dont un levé de doute (tir de fusées).

Le canot a été très sollicité pour des missions mouvementées au large, longues et souvent nocturnes, à plus de 20 nautiques : 8 assistances de voiliers (démâtage, hélice engagée, équipiers épuisés ou en avarie totale), 3 pour la plaisance moteur (pannes dans les 10 nautiques) et l'intervention auprès d'un pêcheur professionnel avec une voie d'eau. Sans oublier un tir inconscient de plusieurs fusées de détresse qui a valu une nuit de recherches pour le canot et la soirée pour le semi-rigide.

Notre page Facebook « SNSM Barfleur » est mise à jour à chaque intervention ou événement, n'hésitez pas à la consulter !

À terre :

Pour votre sécurité, vous avez pu rencontrer nos médecin, infirmier(ère) et secouristes : ils ont assuré la sécurité (postes de secours : DPS) pendant le concert de Barfest 2025 et lors du feu d'artifice. Nos secouristes étaient également présents au carnaval de Granville et même au Hellfest.

Notre fête du sauvetage du 2 août 2025 fut une réussite totale, la météo était clémente et le public nombreux. Nous remercions les équipages de l'Abeille Liberté, présents en bout de chenal, et ceux de l'hélicoptère de la Marine Nationale qui ont procédé à un exercice d'hélicoptère sur le canot, tout près de la côte.

A ce titre, les bénévoles de la station remercient l'ensemble des commerçants et restaurateurs ayant participé à cette belle manifestation, les amis qui nous ont donné la main et notamment les sauveteurs des stations de Fermanville et de Saint-Vaast-la-Hougue qui se sont joints à nous.

Notre prochaine fête du sauvetage aura lieu le samedi 1 août 2026.

À la station :

Suite à sa rénovation et en raison d'un afflux d'estivants durant tout l'été, la fréquentation a été soutenue grâce à une équipe forte de 5 bénévoles qui assurent les visites d'avril à octobre, presque 7j/7.

Les infrastructures rénovées

Lors de la rénovation de l'abri historique, vieux de 70 ans, une part importante des travaux a concerné le patrimoine du sauvetage barfleuraux, tant à l'intérieur par la place laissée aux collections qu'à l'extérieur par une intégration réussie et discrète des extensions nécessaires à l'activité des sauveteurs.

La partie muséographique ouverte au public, dépoussiérée par le Musée Atelier de Barfleur, et sa boutique de produits dérivés contribuent pour une part importante au budget de la station. Une épargne bienvenue pour le renouvellement de nos moyens nautiques devenus très coûteux.

La partie opérationnelle, en extension, apporte aux sauveteurs tout le « confort » qu'ils n'ont jamais eu : sanitaires, vestiaires, douches et bureau pour se réunir ou pour les formations ; l'on ne pouvait pas faire mieux sur à peine 60 m² auxquels s'ajoute une vaste mezzanine pour le stockage.

Cette réhabilitation menée par la commune, qui nous héberge et nous soutient depuis 160 ans, a été une véritable réussite. Sans le concours financier important de l'État, de la Région, du Département et du Cotentin, une telle réalisation n'aurait pu voir le jour dans une petite collectivité aux revenus très contraints. Pour les aménagements intérieurs, fonctionnels ou muséographiques, nous devons également remercier nos donateurs et mécènes, de plus en plus nombreux, ainsi que les aides apportées par les 10 communes environnantes.

Perspectives 2026/27 :

L'équipage rajeuni et compétent s'étant étoffé, la station rénovée, le garage rehaussé et la porte élargie, la station peut maintenant recevoir le moyen amphibie dont elle souhaite disposer pour les missions côtières confiées par le CROSS Jobourg et pour le transfert d'un équipage complet jusqu'au canot au mouillage.

En avril 2026, notre semi-rigide de 5 m, âgé de 15 ans, sera remplacé par ce moyen amphibie de 7 m de type Sealeg, le SNS 7-048 « Le Hintar II » : la municipalité a ainsi programmé un élargissement de la cale derrière l'église pour sécuriser les mises à l'eau du nouveau bateau.



Nos bénévoles en stage SEALEG à Portsall et Argenton

Prévu pour 2027, notre nouveau canot tout temps est déjà en construction, premier de série, ce nouveau bateau de 17 m sera le SNS 16-01 « Le Conquérant » et devrait être mis à disposition au premier trimestre.

Cette dénomination a été adoptée à une large majorité des bénévoles lors de notre séance plénière de station en novembre dernier. En cette année du millénaire de la naissance de Guillaume II duc de Normandie, c'est ainsi faire honneur à notre région et à notre département de la Manche, à nos fidèles partenaires financiers ainsi qu'à la commune de Barfleur et à son port qui fut le point de départ de l'épopée du « Conquérant », roi d'Angleterre.

En effet, la région Normandie et le département de la Manche méritent d'être très largement remerciés pour leur participation au financement des moyens nautiques de la SNSM dont la station de Barfleur sera la première bénéficiaire.

Les deux moyens représentent globalement un investissement de 2,7 M€ financé pour ¼ par la région et le département, soit près de 700 000 € chacun, somme que la station s'efforce aussi de réunir de son côté dans les plus brefs délais. C'est pourquoi nous sollicitons toujours votre aide financière pour le bon fonctionnement de nos activités de sauvetage, et ce pour les 30 à 40 ans à venir !

Philippe Lukowski Président



Station SNSM de BARFLEUR

Rond Point Guillaume Le Conquérant

Adresse postale :

5, rue du Castel 50760 MONTFARVILLE

02 33 43 50 85 / 06 66 08 64 64

president.barfleur@snsn.org



Le Club Sportif de Barfleur (CSB)



Au vu du succès rencontré, nous souhaitons renouveler cette action la saison prochaine.

Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité ainsi que Madame le Maire pour leur soutien constant et leur bienveillance.

Leur aide est précieuse et contribue grandement à la réussite de nos manifestations et à la vie de notre club.

Didier Loir Président



Cette année, notre club compte 25 licenciés.

Même si le classement sportif n'est pas totalement à la hauteur de nos ambitions, l'envie, l'engagement et l'esprit d'équipe ont été bien présents tout au long de la saison.

Nous avons également eu le plaisir de mettre en place une session « baby-foot » qui a rassemblé une dizaine d'enfants.

Cette initiative a été très appréciée et a permis de faire découvrir notre club aux plus jeunes dans une ambiance conviviale et familiale.



Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)



Notre association regroupe actuellement 65 adhérents.

Chaque année, nous organisons notre vide-greniers, qui constitue notre principale source de financement et permet d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

La prochaine édition se tiendra le dimanche 19 juillet 2026 au stade de football de Barfleur.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 18 avril 2026 à 17 h 00, à la salle du Mora à Barfleur. Ce sera l'occasion de faire le point sur les activités de l'association et de présenter les projets à venir.

Par ailleurs, quatre concours de pêche, ouverts à tous, seront organisés en mai, juin, juillet et août. Les dates exactes seront communiquées lors de l'Assemblée Générale.



Nouveauté cette année : des sorties en mer dédiées à la pêche au thon seront également proposées aux adhérents.

 **Dimanche 19 Juillet 2026** 

Vide greniers



Sur le terrain de Football

90 exposants

3 € / le mètre, avec voiture à partir de 4 mètres

Réservations par mail : francis.valognes@orange.fr

ou tel : ..07.87.26.90.12

Règlement par chèque à l'ordre de AUPB Barfleur

Envoyer à : Francis Valognes, 2D Rue de Landemer 50760 MONTFARVILLE



Restauration sur place



Thierry Aune Président

Barfleur Voile et Tradition (BVT) : des activités sur terre et sur mer



L'année 2025 a été chargée pour Barfleur Voile et Tradition, l'association qui arme Le Jour d'Espoir, cette vaquelotte de 1957, mouillée au milieu du port et que l'on identifie bien grâce à sa moustache jaune et sa « livrée » noire.

Pendant l'été, l'exposition Paul Blanvillain, organisée conjointement avec « Au fil du temps en Val de Saire » a accueilli dans la chapelle de la Bretonne près de 1800 visiteurs, venus de loin pour certains et renouant ainsi des liens avec Barfleur. Cette exposition très suivie a mis en valeur, non seulement un peintre de qualité mais aussi l'aspect maritime de notre littoral.

Le Jour d'Espoir a connu cet été un engouement de la part d'une nouvelle génération d'équipiers aptes à le faire naviguer et qui s'affirment dans les manœuvres. Avec l'aide des Vieux Gréements du Val de Saire la garde-robe du bateau sera complétée pendant l'hiver par la confection, par les équipiers, d'un foc de plus grande taille. Celui-ci permettra au Jour d'Espoir de figurer en meilleure position lors des régates locales et amicales.

Cet atelier voilerie se tient pendant l'hiver grâce au prêt d'une salle par la mairie, aménagée pour l'occasion en voilerie. Un beau projet reposant sur la collaboration et le partage entre passionnés de patrimoine maritime.

Illustrant le dynamisme de Barfleur Voile et Tradition, l'association accueille un nouveau président : Christophe Quetel succède à Pascal Le Doledec.

Barfleur Voile et Tradition est prêt à vous accueillir !

Christophe Quetel Président

Contact pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'association : 06 80 10 88 51 ou par mail barfleurvt@gmail.com

Le semi-marathon des Vikings : un succès grandissant

Le semi-marathon des Vikings connaît un engouement croissant d'année en année. Alors que 575 coureurs avaient franchi la ligne d'arrivée en 2023, ils étaient 1 053 en 2024, et pas moins de 1 284 participants ont terminé l'épreuve lors de l'édition de juin 2025. À ces chiffres s'ajoutent les 405 coureurs de la course de l'Huître (7 km), reliant Réville à Saint-Vaast-la-Hougue. Ce sont près de 2 000 personnes qui se rassemblent à l'occasion de cet événement, en incluant les nombreux spectateurs.

Accueillis avec enthousiasme, coureurs et visiteurs contribuent à l'animation de la commune et génèrent des retombées économiques appréciables pour le territoire.

Le parcours de 21,1 km suscite un véritable attrait : il s'élanche au pied du phare de Gatteville et rejoint Saint-Vaast-la-Hougue par le littoral, en effectuant un passage remarquable par Barfleur.

Les participants et leurs accompagnateurs saluent unanimement la beauté des paysages traversés ainsi que le charme des villages côtiers, notamment Barfleur, classé parmi *Les Plus Beaux Villages de France*.

Pour la prochaine édition, prévue le samedi 27 juin 2026, les organisateurs anticipent plus de 1 500 coureurs sur le semi-marathon et 500 sur la course de l'Huître.



Un tel succès implique une organisation logistique conséquente, le comité remercie la ville de Barfleur pour son soutien actif à cette manifestation.

L'événement est organisé par l'AS Tourlaville Athlétisme, avec la participation des communes traversées, dont Barfleur, et le soutien de la Communauté d'Agglomération du Cotentin ainsi que du département de la Manche.

Plus d'infos : Charly VASSAL Téléphone : 06 75 49 88 89 - eripa@wanadoo.fr

Site internet : <http://tourlaville.athle.com>

Les activités en salle polyvalente



La chorale de l'association B'Art'Fleur :

Jazz, blues, variétés : répétition le mercredi de 20h à 22h une semaine sur deux.

Contact : Cécile Berneron 06 65 15 89 74

L'association **Gym de Valcanville** propose un cours de gym douce :

le jeudi de 10h30 à 11h30

Contact : Claire Godreuil, présidente 02 33 23 12 29 - 06 23 47 64 36



Le tennis de table : des séances ouvertes à tous âges et tous niveaux :

le lundi, le mercredi et le vendredi de 17h à 19h

Contact : Anne Maurissen 07 84 48 38 61 et Mireille Jean 06 13 90 84 22

Le yoga

Amandine Mache, kinésithérapeute, anime des séances de yoga hebdomadaires les :

lundi : 11h30 à 12h30 ; mardi : 12h30 à 13h30 ; jeudi : 14h30 à 15h30 ; vendredi : 9h à 10h

Contact : Amandine Mache 06 33 76 33 07



Les horaires de toutes les activités sont susceptibles d'évolution à la rentrée de septembre 2026

La SPL des Ports de la Manche : le port de Barfleur



La SPL des Ports de la Manche gère 8 ports de plaisance offrant plus de 3 200 postes d'amarrage :

- ▶ les ports de plaisance de Barneville-Carteret, Granville, Saint-Vaast-la-Hougue,
- ▶ les ports d'échouage de Port-Bail-sur-Mer et de Barfleur,
- ▶ les ports patrimoniaux de la Hague (Goury, Port-Racine et le port en eau du Hâble d'Omonville-la-Rogue).

S'agissant du port de Barfleur, le déficit s'est amenuisé en 2025 (13 148€ soit 2% du chiffre d'affaires), l'exercice prévisionnel 2026 est à l'équilibre.

Prévu en 2025, le changement des amarrages des annexes des plaisanciers a eu lieu début 2026. La SPL a profité de l'opération pour détruire le très disgracieux poteau en ferraille et béton situé à proximité du petit feu blanc.

Au cours de l'année passée, la SPL des Ports et le département de la Manche ont été pleinement associés aux réflexions sur le projet d'aménagement de l'espace terrestre portuaire et ils sont remerciés de leur contribution.

En 2026, si les conditions sont réunies, est prévue sur la zone de la débarque la réalisation en extérieur d'un pont bascule.

Celui-ci, d'un coût d'investissement de 80 000€, est destiné à alléger les manipulations de pesée menées par les pêcheurs.

Cette opération permettra de consacrer les anciens locaux de la débarque aux ateliers municipaux.

LES 
PORTS 
DE LA 
MANCHE

L'Office de Tourisme du Cotentin

L'Office de Tourisme du Cotentin et le Bureau d'Information Touristique de Barfleur

A l'échelle du Cotentin, les chiffres obtenus par le biais de l'outil Flux vision Tourisme indiquent toujours une bonne dynamique de croissance des courts séjours, avec un volume global des nuitées et des excursions relativement stable depuis 3 ans (près de 9,78 millions de nuitées et 5,98 millions d'excursions).

Le marché reste dominé par la clientèle française qui représente 74% en provenance de Normandie (52%), d'Île de France (19%) et de Bretagne (5%). À l'international, l'Allemagne pèse pour 22%, le Royaume Uni pour 20%.

L'exercice 2025 du bureau de Barfleur est marqué par une augmentation du flux physique de 32,39 %, portant le volume total à 7 591 visiteurs accueillis (contre 5734) et le nombre de réponses apportées aux visiteurs à 7500.

Cette progression s'explique principalement par une mutation profonde des visiteurs, caractérisée par une forte hausse de la clientèle issue du Cotentin qui progresse de 42 points pour atteindre 20,10 % de la clientèle nationale.

Complémentaire à ce service, l'Office de Tourisme du Cotentin continue à déployer des solutions en ligne : chatbot, callbot et le central téléphonique.

Dans ce développement, Barfleur, s'avère une destination phare pour les amoureux de randonnée et de vélo : les nombreux événements organisés autour de ces activités en témoignent.

Transition touristique : la destination Cotentin distinguée par le label Green Destinations, niveau argent.

La destination Cotentin a obtenu, en 2025, le label Green Destinations, niveau argent, une distinction internationale reconnaissant la démarche de développement durable mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération et son Office de Tourisme. Ce prix souligne les avancées du territoire en matière de gestion environnementale et de bien-être social.



En tant que commune membre, nous soutenons cette dynamique territoriale qui sert de boussole à l'ensemble du Cotentin pour transformer, durablement, notre modèle touristique.



A travers la Marque Cotentin Unique par Nature, le territoire s'engage dans une trajectoire de progrès. Cette démarche collective implique :

- ▶ Une volonté commune de préserver les espaces naturels partagés.
- ▶ Un travail partagé pour concilier accueil des visiteurs et respect de notre cadre de vie.

Une inscription dans une stratégie d'amélioration continue, mesurée à l'échelle du territoire.

Cette récompense est une reconnaissance attribuée à l'entité Destination Cotentin. Elle fixe un cap exigeant pour l'avenir, auquel notre commune est fière de participer au sein du collectif.

Les parcs éoliens en mer sur la façade de la Manche

Le projet Centre Manche 1 attribué par l'État à EDF Power Solutions

Situé à plus de 32 km de la pointe de Barfleur, le parc comprendra un maximum de 47 éoliennes fournissant une puissance prévisionnelle comprise entre 1 et 1,05 GW, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1,5 million d'habitants ce qui représente près de la moitié de la population de la Normandie.

La date de mise en service du parc est prévue à l'horizon 2032. Pour toute information, rejoindre le site : parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

Vous y trouverez : l'essentiel du projet, une plate-forme participative, un kit pédagogique, un bilan de la concertation continue 2024-2025 et des questions réponses.

Une consultation du public par voie électronique (PPVE) est prévue une fois l'autorisation de l'État délivrée à l'opérateur selon un process actuellement en cours.

Le projet Centre Manche 2 attribué par l'État à TOTAL ENERGIES RENEUVELABLES

Plus éloigné de nos côtes et équidistant de la Seine Maritime, du Calvados et de la Manche, ce projet est moins impactant pour notre territoire.

Les principales données le concernant sont résumées ci-contre :





CENTRE MANCHE 2



Centre Manche 2: le plus grand projet renouvelable de France

- » 1,5 GW avec décision d'investissement en 2029 et mise en service en 2033
- » Conditions favorables: vitesse du vent de 9,7 m/s, profondeur de 45 m
- » Extension du Centre-Manche 1 (1 GW), attribuée à EDF en 2023
- » TotalEnergies sera l'opérateur et proposera de faire rentrer un nouveau partenaire



Un fort engagement local en Normandie

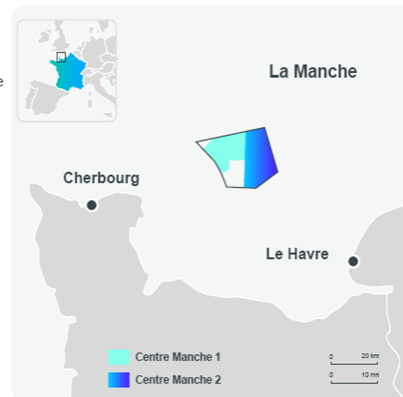
- » 10 % des coûts seront dépensés par des PME
- » 500 000 h de formation pour les chômeurs de longue durée et l'apprentissage
- » 15M€ versés à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour financer des campagnes de recherche ou de préservation de la biodiversité
- » 10M€ d'actions territoriales, pour soutenir la transition énergétique, la formation, l'éducation et la culture en Normandie
- » 10 M€ de participation citoyenne



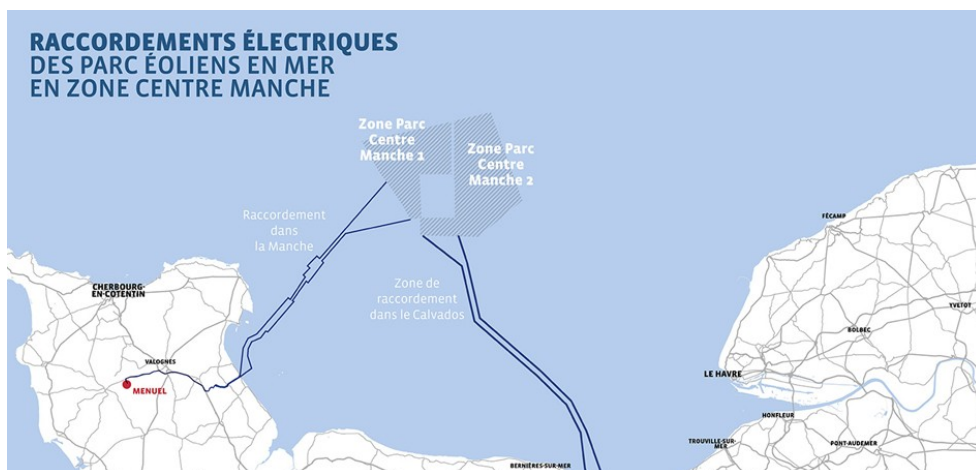
Métriques économiques

- » Investissements capitaux : ~4,5 milliards d'euros
- » Tarif d'électricité garanti sur 20 ans : 66 €/MWh
- » Montant à investir dans les mesures ERCS : 45 M€

Site internet en ligne à l'adresse : <https://centre-manche-energies.fr>



Toute information sur : <https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-manche-mer-du-nord/projet-centre-manche/centre-manche-2>



Le raccordement des parcs Centre Manche 1 et 2 par RTE

Le raccordement des deux parcs est prévu selon la configuration ci-contre.

Celui du parc Centre Manche 1 a fait l'objet d'une vaste consultation publique à l'automne 2025.

La consultation organisée en mairie de Barfleur n'a reçu que très peu de visiteurs. Une documentation résumée reste consultable sur place.

Pour toute information complémentaire : <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/raccordement-parc-eolien-mer-centre-manche-1#Leprojet>

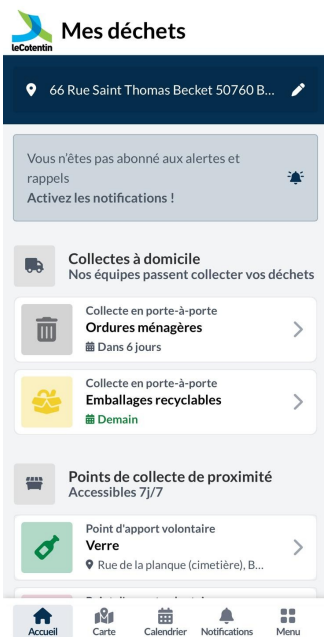
Informations diverses

Un composteur gratuit pour votre jardin !

Depuis 2022, l'Agglomération du Cotentin fournit gratuitement un composteur à tous les foyers qui le souhaitent.

Saviez-vous qu'un tiers du contenu de votre poubelle est d'origine organique ? En compostant vos restes de cuisine et de jardin, vous transformez vos résidus en un engrais naturel, bénéfique pour vos plantes et vos espaces verts. Vous pouvez ainsi réduire d'environ 30% le volume de vos déchets ménagers.

Composter, c'est facile, rapide et utile ! N'attendez plus et remplissez le formulaire en ligne dès maintenant sur lecotentin.fr ou via l'application « Mes déchets - Le Cotentin ».

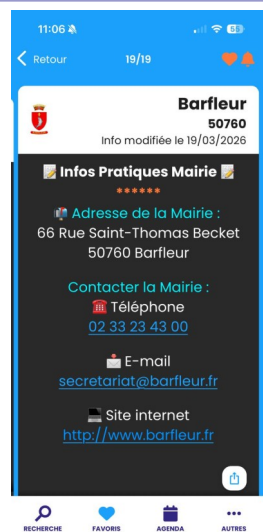


L'application « Mes déchets - Le Cotentin »

Véritable outil d'information, l'application regroupe toutes les données utiles au tri et à la réduction de vos déchets.

En fonction de votre adresse, vous accédez au planning personnalisé de collecte, à la position et la disponibilité des points de collecte de proximité, les horaires et informations pratiques sur les déchèteries, les consignes de tri et bien plus encore.

Vous pouvez également recevoir des notifications de rappel de sortie de vos bacs, de changements vous concernant mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets.



PanneauPocket

Depuis 2021, la commune de Barfleur renforce le lien avec ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Simple et pratique, cet outil permet d'informer en temps réel les citoyens des actualités et alertes de la mairie via des notifications sur smartphones et tablettes.

Si vous ne l'avez pas encore, installez gratuitement l'application sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, gendarmeries, communautés de communes, et autres entités déjà utilisatrices autour de vous.

Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication !



Un conflit ? Le conciliateur est là pour vous aider

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide, gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans passer par le tribunal.

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€.

Le rôle du conciliateur de justice est d'intervenir comme un tiers neutre. Il va ainsi écouter les arguments de chaque partie de manière impartiale, favoriser le dialogue et rechercher un terrain d'entente afin d'aider les parties en conflit à trouver une solution amiable.

Exemples de cas pour lesquels vous pouvez faire appel à lui :

- ▶ Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- ▶ Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- ▶ Différends liés à des impayés
- ▶ Litiges de la consommation (à l'exception des clauses abusives)
- ▶ Litiges entre commerçants

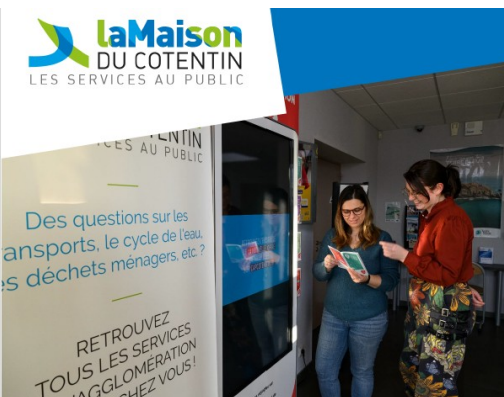
Comment le rencontrer ?

Monsieur Bertrand THOMAS, conciliateur pour la commune de Barfleur, reçoit à la mairie de Quettehou le jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous.

Ses coordonnées sont disponibles à l'accueil de la mairie de Barfleur.



La Maison du Cotentin : un service de proximité à votre écoute



La Maison du Cotentin est un service public local qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches du quotidien : accès aux droits, gestion des déchets, cycle de l'eau, mobilité, et bien plus encore.

Elle vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sur place, des conseillers sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives, en lien avec 12 partenaires nationaux : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, URSSAF, Finances publiques, La Poste, France Travail, France Titres, Chèque Énergie, France Rénov' et le Point-Justice.

Des services simples, accessibles et personnalisés :

- ▶ Information et orientation vers les interlocuteurs adaptés
- ▶ Aide à l'utilisation des services en ligne
- ▶ Accompagnement dans la constitution et le suivi de vos dossiers
- ▶ Prise de rendez-vous et mise en relation avec les partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA), en présentiel ou en visioconférence

Quelques exemples de démarches accompagnées :

- ▶ Préparation d'un départ à la retraite
- ▶ Demande d'aide au logement ou de prime d'activité
- ▶ Inscription à France Travail
- ▶ Création d'un espace personnel en ligne
- ▶ Renouvellement de carte Vitale
- ▶ Demande de pièce d'identité ou de permis de conduire

Maison du Cotentin
15 rue du Stade à Quettehou
☎ 02 33 23 12 80

Informations pratiques et civisme

Déjections canines

Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections déposées. Ils doivent procéder au nettoyage immédiat de toute trace de souillure afin de préserver la propreté et la salubrité du village (arrêté municipal 2023-46-MM).

En cas de nécessité, des bornes de sacs pour déjections canines sont situées à proximité :

- ▶ de l'église (rue du Fort et cache des Amoureux),
- ▶ de la mairie (entrée cour des Augustins),
- ▶ de la rue Pierre Salley (face au feu blanc),
- ▶ de l'espace du Crako (rue du 24 juin),
- ▶ de la résidence du port (rue Alfred Rossel),
- ▶ de la base nautique.

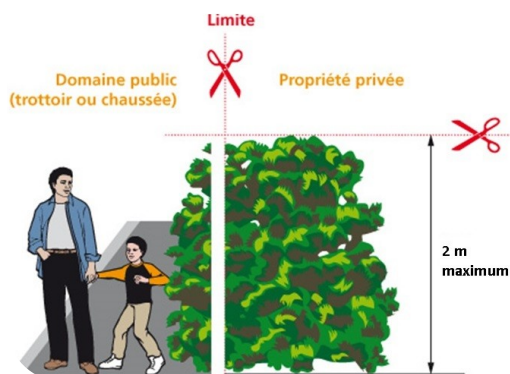


Chien en laisse

Afin de sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques d'accidents sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur le domaine public, les chiens et autres animaux doivent impérativement être tenus en laisse sur la commune de Barfleur (article L211-22 du Code Rural et arrêté 2023-46-MM). Une amende de 38 € peut être imputée en cas de non respect de la règle fixée par l'arrêté municipal.

Entretien des trottoirs

Tout propriétaire ou locataire est tenu d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété ou de sa location en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage (arrêté municipal n°2021-48-MM du 26-10-21).



Taille des haies

Les arbres, arbustes et haies situés en bordure de voirie ne doivent pas dépasser la limite de propriété.

La hauteur maximum est de deux mètres pour les plantations qui ne doivent pas pousser à moins de 2 mètres du domaine public (article R1 116-2-5 du code de la voirie routière).

Activités bruyantes

Prenons soin de respecter la tranquillité de nos voisins. Si des travaux bruyants doivent être entrepris, il est toujours préférable de prévenir ses voisins et d'en expliquer la raison.

Les plages horaires précisées par l'arrêté préfectoral du 27/03/97 sont les suivantes :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



État-civil



Mariages

Jérémy LEMONNIER et Amélie WIDMANN le 05/04/2025

Laurent ALIX et Patricia BAUDRY le 09/08/2025

Simon WEBER et Capucine TINCELIN le 28/08/2025

Joël et Françoise LEBRUN le 06/09/25 : 50 ans de mariage

Décès

Christiane LEFÈVRE épouse ALIX le 24/05/2025

Vincent RENOUF le 03/06/2025

Marie-Jeanne GEFFROY le 05/06/2025

Luana BRITO PEREIRA le 18/07/2025

André BIETZ le 09/12/2025

Jacques ADAM le 22/12/2025



Décès EHPAD

François LE GRAND le 08/01/2025

Jean DEMORÉ le 06/02/2025

Christiane de PINCEÛOIR de BOUSQUET épouse BESLAY le 14/02/2025

Odette DAVY épouse CHISTEL le 20/04/2025

Louis BESSELIÈVRE le 04/05/2025

Raymond DELOUCHE le 08/05/2025

Marcelle THIMOTHÉE épouse COQUEMONT le 02/06/2025

Paul COLLAS le 05/06/2025

Ginette TAI le 18/08/2025

Renée FLEURY épouse SILORET le 24/08/2025

Arlette LEGENDRE épouse COISNARD le 13/11/2025

Françoise FAÏSSE épouse PATTUS le 09/12/2025



Liste des associations barfleuraises

Associations/Activités

Responsables

Art'Mâteur

Christian PICOT

Association des Amis de l'église

Jean-Michel PÉRIGNON

Association des Anciens Combattants

Yves MONFEUILLART

Association des Usagers du Port de Barfleur
(AUPB)

Thierry AUNE

Association Les Vieux Gréments du Val de Saire

Marie LECOSTEY

Barfleur, Art et Patrimoine

Anne-Lous PLANTINGA

Barfleur, Voile & Tradition

Christophe QUETEL

B'Art'fleur

Cécile BERNERON

Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)

François PALLUAT DE BESSET

Club de l'Amitié

Annie BUNEL

Club Sportif de Barfleur (football)

Didier LOIR

Comité des Fêtes

Florence ASSELINE

Comité de Jumelage Barfleur Lyme - Regis

Sylvie DHIVER

Les Doigts de Fée (broderie)

Marie-Claire MAUVIGNER

Musée Atelier de Barfleur (MAB)

Aliénor LUKOWSKI

MusiKenSaire (Association MKS)

Éric BUHOT

Panier du Val de Saire

Sabine PARENT

Pour Barfleur Association

Paul BLANVILLAIN

SNSM Barfleur

Philippe LUKOWSKI

Tennis de Table

Anne MAURISSEN et Mireille JEAN

Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !

Les coordonnées téléphoniques des responsables sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Calendrier des événements 2026

	Dates	Évènements	Lieux
MAI	Dim 3 mai	Vide greniers CSB	Stade
	Jeu 8 mai	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts
	Mer 14 et jeu 15 mai	Phototrek	Village
	Sam 23 mai au sam 30 mai	POM : Peintres Officiels de la Marine	Gatteville-Barfleur-Saint-Vaast-la-Hougue
	Ven 29 mai	Visite conférence sur l'histoire de l'église avec intermèdes musicaux (flûte traversière)	Église Saint Nicolas
	Sam 30 et dim 31 mai	La Ronde du Cotentin	Salle polyvalente
JUIN	Dim 7 juin	Vide maisons	Village
	Ven 12 juin - 20h	Concert "Les Forbans" (chants marins)	Le Mora
	Dim 14 juin	Vide greniers CSB	Stade
	Ven 19 juin - 23h	Départ course de la Mora (Barjo)	A définir
	Sam 20 juin	Concert BARFEST	Le Crako
	Sam 27 juin	Semi-marathon des vikings	Village
JUILLET	Jeu 9 ou vend 10 juillet	Electric Youth	RP G. Le Conquérant
	Lun 13 juillet	Bal du 14 juillet	RP G. Le Conquérant
	Dim 19 juillet	Vide greniers AUPB	Stade
	Lun 20 juillet	Été musical de Barfleur - J.Hurel et G. Solal - Flûte et guitare	Église Saint Nicolas
	Ven 24 juillet	Été musical de Barfleur - Julien Beautemps - Accordéon	Église Saint Nicolas
	Ven 24 et sam 25 juillet	Cirque	Le Crako
	Dim 26 juillet	Été musical de Barfleur - Paul Lecoq - Piano solo	Église Saint Nicolas
	Lun 27 au ven 31 juillet	La tournée des plages (cours d'aisance aquatique)	Cale de la base nautique
	Mar 28 juillet	Été musical de Barfleur - Anne Queffélec et Olivier Charlier - Piano et violon	Église Saint Nicolas
	Jeudi 30 juillet	Été musical de Barfleur - Claire Désert et Emmanuelle Strosser - Piano à quatre mains	Église Saint Nicolas
AOÛT	Sam 1er août	Fête du sauvetage snsm	RP G. Le Conquérant
	Sam 1er août	Régate "Les 4h de Barfleur"	Base nautique CNEC
	Dim 2 août	Vide greniers Comité des Fêtes	Stade
	Sam 8 et dim 9 août	Fête foraine (arrivée forains 4 mat - départ 10 soir)	Quai Henri Chardon
	Jeu 13 août	Rando vélo - concert (Tatihou Tour)	Le Mora
	Jeudi 20 au dim 23 août	Village des Antiquaires	Quai Henri Chardon
	Ven 28 au dim 30 août	Festival MusiKenSaire	Le Crako
SEPTEMBRE	Dim 13 septembre	Cycloportive et running Mont Blanc	Traversée village
	Sam 19 et dim 20 septembre	Journées Européennes du Patrimoine	Le Mora
	Sam 26 et dim 27 septembre	Arrivée de la Mad Jacques (Rando pédestre)	Village
NOVEMBRE	Mar 11 novembre	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts

Calendrier fourni à titre indicatif - sous réserve de modifications

Votre conseil municipal *2020 - 2026*



Christiane TINCELIN

Maire

Présidente de l'EHPAD du Val de Saire



Christine HAMEL-DORDONNAT

1^{ère} adjointe au Maire



Nicolas GOSSELIN

2^{ème} adjoint au Maire



Michel MAUGER

Maire Honoraire
Conseiller municipal



Vincent BONTOUX

Conseiller municipal délégué



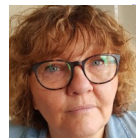
Aline BURNEL

Conseillère municipale



Christian RUEL

Conseiller municipal



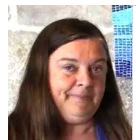
Véronique LEMONNIER

Conseillère municipale



Yves MONFEUILLART

Conseiller municipal



Cécile BERNERON

Conseillère municipale



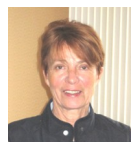
Jean-Louis DHIVER †

Conseiller municipal délégué



Dominique GODEFROY

Conseiller municipal



Marie-Joëlle ANDRÉ

Conseillère municipale



Joël LEBRUN

Conseiller municipal délégué



Sylvie DHIVER

Conseillère municipale

Homage à Jean-Louis Dhiver

Venu s'installer à Barfleur, il y a une quinzaine d'années, à l'heure de la retraite, Jean-Louis Dhiver s'est immédiatement investi dans la vie communale, associative et paroissiale.

Élu conseiller municipal en 2014, il fut maire-adjoint de 2017 à 2020, puis conseiller-délégué sur la mandature 2020 - 2026. Ancien ingénieur, il se distinguait par son sens du détail, de la précision, et le besoin de comprendre le fonctionnement de tout ce qui l'entourait, notamment les méandres de l'administration communale.

Porte-drapeau des anciens combattants de Barfleur, il avait pris la responsabilité du pavoisement indispensable aux cérémonies républicaines. Il était également très impliqué dans les actions du comité de jumelage Barfleur-Lyme Regis, présidé par Sylvie, son épouse, elle-même conseillère municipale.

Jean-Louis nous a quittés à quelques jours de la fin de son deuxième mandat. Nous garderons le souvenir de son sens citoyen, de son dévouement à la commune et de sa disponibilité. Au nom de tout notre village, nous lui adressons de chaleureux remerciements et assurons Sylvie de notre amicale fidélité.

Votre conseil municipal 2026 - 2032



Christiane TINCELIN

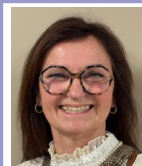
Maire

Présidente de l'EHPAD du Val de Saire



Stéphane BÉCHADE

1er adjoint au Maire



Betty LE GUILLOU

2ème adjointe au Maire



Nicolas GOSSELIN

3ème adjoint au Maire



Michel MAUGER

Maire honoraire

Conseiller municipal



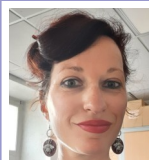
Florence ASSELINE

Conseillère municipale



Mathieu CHOMBART

Conseiller municipal



Molly DELISLE

Conseillère municipale



Eric GABROY

Conseiller municipal



Patricia GOHEL

Conseillère municipale



Dominique JILCOT

Conseiller municipal



Tanja KIKKERT

Conseillère municipale



Delphine LEPAILLEUR

Conseillère municipale



Shirley MOREL

Conseillère municipale



Pierre NOËL

Conseiller municipal

🌿 Appel à la générosité 🌿

Vous aimez votre village et souhaitez contribuer à sa préservation et à son développement 🧡

Soutenez votre commune en faisant un **don** ou un **legs défiscalisable** :

💖 Le don

Donner, c'est agir dès aujourd'hui !

Vous pouvez transmettre une somme d'argent ou un bien.

📄 Le legs

Léguer c'est préparer l'avenir en transmettant tout ou partie de vos biens par testament : sommes d'argent, biens immobiliers, titres financiers.

👉 Vous pouvez préciser l'usage souhaité de votre legs.

Les legs en faveur de la commune sont **exonérés de droits de succession**.

Chaque geste compte pour faire vivre et préserver votre village !



Composition réalisée par la municipalité
Impression ICL GRAPHIC 50700 Valognes
Ne pas jeter sur la voie publique

